

le journal de Pantin

Canal



Tous les transports mèneront-ils à Pantin ?

Courez les Foulées pantinoises dimanche 22 mai !

Vous êtes Pantinois ?
**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
 EN AVANT-PREMIÈRE**



**DU STUDIO
 AU 5 PIÈCES DUPLEX**

BUREAU DE VENTE

Angle rue Barbara/Rue Edouard Renard
 93500 Pantin

Horaires :

Lundi, jeudi, vendredi de 14h30 à 19h
 Samedi et dimanche de 11h à 12h et de 14h30 à 19h



(1) L'investissement réservé aux personnes physiques qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence principale dans les deux ans précédents l'acte de prêt. (2) TVA à 5,5%. Les acquéreurs d'un appartement doivent à la résidence principale présentée à la TVA à 5,5% au lieu de 10,6% sous condition de ne pas dépasser les plafonds en vigueur. Plafonds de ressources disponibles sur l'espace de vente.

Pour tout renseignement :
N° Vert 0800 11 06 95



Appel gratuit à partir d'un poste fixe du lundi au samedi sans interruption de 9h à 21h

**VENEZ DÉCOUVRIR
 NOTRE NOUVELLE RÉALISATION
 lors de la semaine de présentation
 qui se tiendra du 6 au 13 mai
 SUR NOTRE BUREAU DE VENTE**

RÉSERVATIONS À PARTIR DU 13 MAI 2011

sommaire

4/17 vivre à Pantin

- 4 Le clin d'œil de Faujour**
- 5 La photo du mois**
- 6 En bref et en images**
 ■ Ça s'est passé à Pantin.
- 8 À savoir**
 ■ La commémoration du 8 mai, les résultats des élections cantonales, Faïza Guène récompensée...
- 12 À la une**
 ■ Quels transports pour Pantin ?
- 17 Événement**
 ■ Isabelle Huppert à Pantin.

18/25 Pantin avance

- 18 Urbanisme**
 ■ Les ateliers urbains du nouvel écoquartier.
- 20 Économie**
 ■ Le nouveau club de créateurs d'entreprises.
 ■ Petits-déjeuners d'entreprise.
- 22 Intercommunalité**
 ■ Concertations publiques pour la communauté d'agglomération d'Est Ensemble.
- 24 Travaux**
 ■ La circulation dans la ville pendant les travaux.

26/36 ça, c'est Pantin

- 26 Enfance**
 ■ Petit à Pantin, la manifestation pour les plus jeunes, samedi 28 mai.
- 28 Sport**
 ■ Les Foulées pantinoises, dimanche 22 mai.
- 32 Tribunes politiques & état civil**
- 34 Culture**
 ■ Tout sur la biennale des arts de la marionnette.



La France doit sortir du nucléaire.

Il y a un après Fukushima, au Japon bien sûr, mais pas seulement. En France aussi. Chez nous. Dans notre pays, qui a pour singularité de disposer d'une électricité dont 80 % est d'origine nucléaire. De la catastrophe intervenue au Japon, deux enseignements peuvent être tirés :

Le premier est que l'énergie et ses modes de production doivent faire l'objet d'un large débat démocratique. Nous ne pourrions pas faire comme si rien ne s'était passé et considérer que cette catastrophe est loin de nous, très loin même, au Japon, qu'elle est exceptionnelle – un tsunami, un tremblement de terre, une faille sismique – et qu'au final, elle ne nous concerne pas. Trop longtemps, les choix énergétiques de notre pays ont été confisqués. L'élection présidentielle, l'année prochaine, doit être l'occasion d'un vrai débat national. C'est une question de responsabilité collective.

Le deuxième enseignement – c'est en tout cas ma conviction profonde – est que nous devons initier une véritable révolution énergétique et sortir, non seulement du tout nucléaire mais du nucléaire tout court. Aucun pays n'est à l'abri d'une catastrophe du type de celle que connaissent les Japonais. Les Américains hier, les Russes également mais l'on disait alors « c'est l'incurie soviétique » et les nuages radioactifs s'arrêtaient aux frontières. Les Japonais aujourd'hui. La France, seule, serait à l'abri ? Parce que les risques naturels seraient moindres ? Parce que nos ingénieurs seraient meilleurs ?

Cette révolution énergétique demandera une génération. Il nous faudra de vingt à trente ans pour diversifier nos sources de production d'électricité, augmenter la part des énergies douces et renouvelables, apprendre à consommer moins. Mais nous devons décider vite. L'année prochaine. Et prendre des décisions courageuses, à l'instar des élus de la Communauté urbaine de Strasbourg, qui demandent la fermeture de la centrale de Fessenheim, une des plus anciennes et des plus vétustes.

Cela peut paraître anecdotique ou marginal au regard des enjeux que pose la dissémination nucléaire dans le monde mais ces dernières semaines, à Pantin, des hommes et des femmes participent activement à des ateliers consacrés à la définition de notre prochain écoquartier, qui sera pleinement économe en énergie. Lors de la précédente rentrée scolaire, j'ai inauguré l'école Saint-Exupéry, sur le quai de l'Aisne, première école de France entièrement à énergie zéro, dans laquelle, comme le dit joliment Emmanuelle Patte, l'architecte, les enfants sont eux-mêmes de « petits radiateurs ». Deux initiatives parmi d'autres prises à Pantin, qui témoignent de notre conviction et de la nécessité de prendre tous nos responsabilités, pour initier cette révolution énergétique.

Bertrand Kern, votre maire.

CANAL 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin – Adresse postale : Mairie, 93507 Pantin CEDEX. Tél. : 01 49 15 40 36. Fax : 01 49 15 73 28. E-mail : canal@ville-pantin.fr. Directeur de la publication : Bertrand Kern. Rédacteur en chef : Serge Bellaïche. Rédactrice en chef adjointe : Patricia de Aquino. Directeur artistique : Jean-Luc Ruaud. Secrétaire de rédaction : Alain Dalouche. Rédacteurs : Alain Dalouche, Hana Levy, Anna-Laure Lemancel. Maquettiste : Bruno Chevreau. Photographe : Gil Gueu. Dessinateur : Faujour. Impression : Didier Mary. Nombre d'exemplaires : 30 000. Diffusion : ISA+. Publicité : contacter la rédaction au 01 49 15 40 36. Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite sauf accord écrit de la direction. Imprimé sur papier recyclé.

Pour contacter la mairie : ☎ 01 49 15 40 00





► Le célèbre conte musical *Pierre et le loup* de Prokofiev, dans lequel les sentiments des personnages sont incarnés par les sons des différents instruments a été interprété par le conservatoire de Pantin pour les scolaires en mars dernier. Des représentations étaient également programmées pour les familles.



Du 1^{er} au 8 avril, **l'avenir de la planète était à l'honneur**. La Semaine du développement durable a rappelé que les gestes écocitoyens peuvent devenir un réflexe quotidien salutaire. Au programme : marché bio, actions de nettoyage, sensibilisation des enfants et adultes au respect de l'environnement, recyclage, énergies renouvelables, consommation responsable et présentation du futur écoquartier.



Enfants des centres de loisirs et retraités ont défilé, chanté, dansé et joué de la musique avant de partager le goûter en fin d'après-midi. Préparée lors de rencontres intergénérationnelles tout au long de l'année, la fête intergénération s'est déroulée le 23 mars à la salle Jacques-Brel.



Le 2 avril, les élèves de 4^e, classe numéro 2, du collège Jean-Jaurès ont exposé **leur perception de l'avenir** à travers l'exhibition de travaux artistiques : affiches, poèmes, raps. L'événement scellait le projet développé dans le collège des Courtilières, par cinq étudiantes de formation « assistant de service social », de l'IUT de Bobigny.

Initiation au baby-sitting, le 13 avril. Pour acquérir les bons réflexes quand il s'agit de s'occuper de jeunes enfants.



Le 15 mars dernier le **lycée Marcelin-Berthelot a organisé des portes ouvertes**. L'occasion pour les collégiens de découvrir les filières proposées par l'établissement, et de discuter avec des lycéens.



À Pantin la **journée nationale des métiers d'arts** a duré du 1^{er} au 3 avril : atelier à ciel ouvert installé par la Zone opaque sur le parvis de la Maison Revel, portes ouvertes chez des artisans d'art aux Quatre-Chemins et à l'Ipeduc (Institut supérieur de peinture décorative de Paris), démonstrations de techniques du verre au Cerfav (Centre européen de recherches et de formation aux arts verriers).

SALON DES MÉTIERS Petite enfance, social et santé

Pour sa 8^e édition, le salon des métiers petite enfance, du social et de la santé informe sur les filières, les formations et facilite le recrutement dans ce secteur. Trop souvent les collectivités rencontrent des difficultés pour recruter du personnel diplômé dans les secteurs des métiers qui touchent à la petite enfance, au social ou à la santé. Organisé par le Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne (CIG), le salon, auquel la ville participe, a pour objectif de permettre aux collectivités de gagner en visibilité en tant qu'employeur de proximité et de nouer des contacts avec les chercheurs d'emploi et les futurs diplômés. Deuxième objectif: informer les personnes en recherche d'orientation en leur fournissant les calendriers de concours, carrières et validation des acquis professionnels. Des antennes de conseil en orientation, de validation des acquis professionnels et des centres de formations viendront présenter l'éventail des formations qui s'offrent au public. Les recruteurs recherchent des candidats aux projets et compétences professionnelles solides.

Pour préparer sa visite:
www.social-emploi.fr

Salon des métiers petite enfance, social et santé. Le **jeudi 5 mai** de **10.00 à 17.00**. Entrée libre et gratuite. Se munir de nombreux CV.

CIG petite couronne
157, av. Jean-Lolive ☎ 01 53 95 15 15



RESTAURANT

On y mange on y mange

L'un des lieux à la terrasse la plus agréable de Pantin a rouvert ses portes. On pourrait dire enfin. Il s'agit du restaurant du Centre national de la danse avec son élégante salle baignée de lumière, sa terrasse sur le canal de l'Ourcq.

Depuis quelques semaines, le traiteur Maître et saveurs en a repris l'exploitation. Ces professionnels ont choisi de proposer une cuisine simple et accessible, avec quelques bonnes idées en plus.

Des plus accessibles à tous

Tous les midis, le chef propose une formule à 7,50 €, entrée-plat ou plat-dessert. Les trois plats sont à 10 € et le café à 1 €. Ce jour-là sur l'ardoise, c'était terrine, sauté de bœuf et entremet aux fruits rouges et l'offre est renouvelée chaque jour. Et pour ce prix, on est servi à table, en assiettes et avec gentillesse. De nos jours, cela tient de la performance.

Le bon plan des soirs de spectacle

Pensée à l'origine pour les spectateurs et les artistes du CND, une proposition de buffet à volonté et à discrétion, est également ouverte à tous. À partir de **19.00**, farandole de petites pizzas, quiches, crudités et autres délices à grignoter pour un ticket unique de 6,50 €.

Ouvert du **lundi au vendredi de 10.30 à 16.00** sans interruption, ainsi que les soirs de spectacle [réouverture à partir de **18.00**]. Ouvert lors des manifestations. Wifi gratuit.

Accès par l'entrée principale du CND

1, rue Victor-Hugo ☎ 01 41 83 83 92



INSEE

Enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite

Dans le cadre d'une étude européenne, l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) mène, jusqu'au 2 juillet, une enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite. Il s'agit d'éclairer les décisions publiques en matière de vieillissement de la population, en suivant dans le temps un panel d'individus de 50 ans et plus. Le but est de déterminer les éléments constitutifs du bien vieillir.

COMMÉMORATION Un 8 mai 1945 particulier

La Commémoration du souvenir de la déportation et de la victoire sur le nazisme aura cette année, une dimension particulière dans la mesure où près de 40 combattants de la guerre de 39-45 se verront remettre une médaille pour saluer leur attitude durant le conflit.

Cette date marquera également l'ouverture de la souscription pour le financement d'un ossuaire destiné à accueillir les ossements des combattants. Nous reviendrons sur cette souscription qui sera ouverte jusqu'au 11 novembre prochain.

Dimanche 8 mai, à **10.30**, rassemblement gare de Pantin; **10.45**, cérémonie sur le parvis de l'hôtel de ville Gare de Pantin.

Place Salvador-Allende
☎ 01 49 15 41 35



HYGIÈNE

Campagne de dératization

La prochaine campagne de dératization dans la ville se déroulera du **lundi 9 mai** au **lundi 23 mai**. Pour toute information, contacter les services de la commune: ☎ 01 49 15 40 90.

CONSEIL MUNICIPAL



Abel Badji, nouveau conseiller municipal délégué aux Sports

Abel Badji remplace Emmanuel Codaccioni qui pour des raisons personnelles ne souhaitait plus exercer cette délégation.

RESTAURANT

Une terrasse italienne, vue sur l'Ourcq

Ouverte depuis le **15 mars**, la terrasse du Brunello, ensoleillée de **13.00 à 18.00**, n'est pas le seul atout de l'établissement. Dans l'assiette, l'invitation au voyage à travers les cuisines italiennes régale le palais - calamare fritti e rucola, insalata di spinaci, tortellini al tartufo bianco, linguine alle vongole, sans oublier les poissons, qui figurent parmi les sept ou huit plats du marché présentés chaque jour. En dessert: le tiramisu ou un tartufo réellement affogato (noyé dans l'expresso) qu'il est rare de trouver en ces contrées hexagonales. Et pour accompagner les agapes, différentes régions de la botte présentent leur art de la viticulture: Piemonte, Veneto, Toscana, Abruzzo, Molise, Puglia, Sardegna. Le restaurant a mis en place une carte de fidélité pour les pizzas à emporter (de 8,50 € à 12,50 €) - la sixième est offerte.

BRUNELLO

Ouvert toute la semaine
Pour le café, à partir de **10.00**; pour le resto, de **12.00 à 14.30** et de **19.00 à 22.30**
Entrées à partir de **9,50 €**, pâtes de **8,50 €**, plats de **14,50 €**, desserts **6,50 €**.
22/24 quai de l'Aisne ☎ 01 48 31 10 32



JUSTICE

Juré d'assises

Tout citoyen français, âgé de plus de 23 ans et inscrit sur les listes électorales peut être appelé à siéger à la cour d'assises de son département, aux côtés de magistrats professionnels, pour juger les affaires pénales. Les jurés d'assises sont renouvelés chaque année par tirage au sort. À Pantin, le tirage au sort public a lieu le **3 mai à 14.00** au centre administratif. Les personnes tirées au sort reçoivent une lettre officielle leur indiquant qu'elles figurent sur une liste des 52 personnes qui vont composer le jury de la prochaine session de la cour d'assises du département. On ne peut pas refuser d'être juré sauf dans certains cas exceptionnels (avoir plus de 70 ans, ne plus habiter le département, invoquer un motif grave comme une maladie justifiée par un certificat médical, des impératifs professionnels ou familiaux...). L'employeur ne peut pas empêcher son salarié d'être juré, il doit le dégager de ses obligations professionnelles. Afin d'être membre du jury, il faut être désigné par un nouveau tirage au sort à l'ouverture de la session d'assises. Ce tirage se fait pour chaque affaire, par le président de la cour d'assises. Les personnes dont le nom sort de l'urne deviennent jurés titulaires si elles ne sont pas récusées. En effet, l'accusé, son avocat et l'avocat général peuvent récuser une personne, c'est-à-dire s'opposer à ce qu'elle fasse partie du jury. Cette décision n'a pas besoin d'être motivée.

Les jurés qui ne se présentent pas à l'audience, sans pouvoir justifier d'un motif grave (selon la loi les motifs religieux ne peuvent être considérés comme des motifs graves) accepté par la commission spéciale ou par la cour, risquent une amende de 3 750 €. Les jurés ont droit à certaines indemnités, mais elles ne sont pas versées d'office. Il convient de les réclamer au greffe du tribunal où siège la cour d'assises. Information détaillée: www.justice.gouv.fr



Élections cantonales

Les résultats à Pantin

Les électeurs pantinois du canton ouest étaient appelés aux urnes les 20 et 27 mars derniers, pour participer au renouvellement de la moitié des 40 conseillers généraux.

● Premier tour

Inscrits : 10 310
Votants : 3 894 (37,76 %)
Abstentions : 6 416 (62,23 %)
Nuls : 72 (1,84 %)
Exprimés : 3 822 (98,15 %)

● Second tour

	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Bertrand Kern	André Liboz
1 - Ecole élémentaire Sadi-Carnot	1 082	495	23	472	373	99
2 - Ecole maternelle Eugénie-Cotton	1 045	419	22	397	313	84
3 - Centre de loisirs Les Gavroches	893	309	21	288	233	55
4 - Ecole maternelle Liberté	780	306	9	297	246	51
5 - Espace Cocteau	994	455	33	422	355	67
6 - Ecole Saint-Exupéry	775	373	15	358	304	54
7 - Maison de la petite enfance	878	363	27	336	276	60
8 - Ecole maternelle Georges-Brassens	954	378	15	363	276	87
9 - Bibliothèque Elsa-Triolet	912	389	25	364	304	60
10 - Ecole maternelle Joliot-Curie	978	411	21	390	307	83
11 - Salle André-Breton	1 019	345	16	329	267	62
TOTAL	10 310	4 243	227	4 016	3 254	762
		41,15 %	5,34 %	94,65 %	81,02 %	18,97 %

● **Bertrand Kern** – Rassemblement de la gauche et des écologistes : **2 189 voix** (57,27% des voix exprimées ; 21,23 % des inscrits)

● **Jean-Pierre Henri** – PCF, Parti communiste français ; Front de gauche : **516 voix** (13,5% des voix exprimées ; 5,00 % des inscrits)

● **Linda Sehilli** – NPA, Nouveau parti anticapitaliste : **118 voix** (3,08% des voix exprimées ; 1,14 % des inscrits)

● **André Liboz** – Front national : **549 voix** (14,36% des voix exprimées ; 5,32 % des inscrits)

● **Dominique Thoreau** – UMP ; Nouveau centre ; Parti radical ; Divers droite : **379 voix** (9,91% des voix exprimées ; 3,67 % des inscrits)

● **Kamélia Kincaid** – POI, Parti ouvrier indépendant : **71 voix** (0,68% des voix exprimées ; 0,68 % des inscrits)

Un second tour a été nécessaire ; pour être élu au premier tour, un candidat devait obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %) et un nombre de voix équivalant à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Une pantinoise à l'honneur
Prix de l'Unesco pour Faïza Guène

Le 13 avril dernier, Faïza Guène, romancière et réalisatrice, a reçu le prix honorifique du programme de l'Unesco « Jeune artiste pour le dialogue interculturel entre les mondes arabe et occidental ».

La maison de quartier des Courtillières « est mon deuxième chez moi », avait déclaré la jeune romancière à Canal lors de la sortie de son premier roman, *Kiffe kiffe demain* (2004), aujourd'hui vendu à plus de 400 000 exemplaires en France, et traduit en 26 langues. Née en 1985 à Bobigny, Faïza Guène a passé son enfance et adolescence dans le quartier pantinois. Ses romans et courts métrages portent un regard jubilatoire de justesse, subtilité et humour sur le quotidien des cités et de ses habitants. Les ouvrages foisonnent de portraits taillés au couteau, de réflexions métaphysiques cernées avec pragmatisme, de rêves qui dépassent les frontières des Courtillières : les enfants ne sont « ni repris ni échangés », la mort « c'est le genre de trucs qui prévient pas. Y a ni préavis, ni relance. Pas comme pour la facture EDF en retard ».

Un humour sans complaisance

Quant aux rêves, citons celui de Doria, héroïne de *Kiffe kiffe demain* : « les mecs normaux, ceux qui mettent deux mois à monter une étagère en kit ou à faire un puzzle vingt-cinq pièces, marqué « dès cinq ans »

sur la boîte, j'en voulais pas. Je me voyais plutôt avec Mac Gyver. Un type qui peut te déboucher les chiottes avec une canette de Coca, réparer la télé avec un stylo Bic et te faire un brushing qu'avec son souffle. Un vrai couteau suisse humain ».

Finesse de l'observation, sens féroce du détail, une lucidité généreuse qui interpelle le sourire, l'œuvre de Faïza Guène sonne juste : « *L'humour, c'est ce qui sauve le monde, sinon, ça serait trop triste* ». Outre *Kiffe kiffe demain* (2004), Faïza Guène a publié *Du rêve pour les oufs!* (2006) et *Les gens du Balto* (2008) chez Hachette littératures, réalisé plusieurs courts métrages - *La Zonzonnière* (1999), *RTT et Rumeurs* (2002), *Rien que des mots* (2004) et un documentaire - *Mémoires du 17 octobre 61* (2002).

Faïza Guène aux côtés d'Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, le 13 avril.



SAMEDI 28 MAI DE 10H À 18H PARC STALINGRAD

Petit à Pantin

de 3 mois à 4 ans

8^{ème} édition

ATELIERS LUDIQUES - ANIMATIONS - SPECTACLES - FERME...

RENSEIGNEMENTS : 01 49 15 41 50

IMMO DEVALUX

99, ave Jean Lolive 93500 PANTIN

TRANSACTIONS IMMOBILIERES
VENTES et LOCATIONS

01.48.40.44.11

CP N° 06-4008 délivré par la Préfecture de la Seine Saint Denis
Garantis Financiers : QRE France 12 place Vendôme 75001 - PARIS

IMMO DEVALUX GESTION

99, avenue Jean Lolive 93500 PANTIN

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
GESTION LOCATIVE

01.48.40.96.39

CP N° 06-40014 délivré par la Préfecture de la Seine Saint Denis
Garantis Financiers : QRE France 12 place Vendôme 75001 - PARIS

À LA UNE TRANSPORTS



Déjà bien desservie par les transports en commun, la ville devrait bénéficier dans les années à venir, du développement de plusieurs projets de déplacement : bus en site propre sur l'ex-RN3, mise en service du tramway parisien, prolongement de la ligne de RER E, aménagement du Grand-Paris-Express. Canal fait le point sur chacun de ces chantiers d'envergure qui devraient faciliter le quotidien des Pantinois, mais aussi renforcer les atouts de la commune en matière de développement économique et d'emploi.

TOUS LES CHEMINS MÈNERONT-ILS À PANTIN ?

Du 2 mai au 11 juin, se déroulera la concertation sur un nouveau projet de transport en commun sur l'ex-RN3 (avenue Jean-Lolive à Pantin) entre Paris 19^e et Les Pavillons-sous-Bois : le T Zen.

Le T Zen est un bus qui ressemble étrangement à un tramway - accès de plain-pied, portes coulissantes, temps de parcours garanti - les infrastructures ferroviaires en moins. Son coût est donc optimisé et sa mise en service, plus rapide.

Présenté comme respectueux de l'environnement, avec des performances supérieures aux normes européennes réglementaires actuelles, confortable et fiable, le T Zen circule sur une voie réservée, est prioritaire aux feux, et fonctionne 7 jours sur 7 de 5 heures à 1 heure du matin. Le tracé soumis à la concertation par le Stif présente deux variantes pour le terminus ouest où le T Zen devrait être en correspondance avec le tramway T3. Ce terminus pourrait être situé soit à la station Porte-de-Pantin, soit à la future station Jules-Ladoumègue, près du futur stade, à 500 mètres de la porte de Pantin. Au Pont-de-Bondy, le T Zen rencontrerait le tramway T1 ainsi que neuf lignes de bus; au terminus Est (gare de Gargan), se ferait la connexion avec le tramway T4.

Sur le tracé du bus T Zen, le paysage urbain devrait être sécurisé et embelli

Au total, sur 10 km de tracé, le T Zen desservirait huit communes, une vingtaine de stations distantes de 500 mètres. Les études estiment le temps de parcours entre Paris et Les Pavillons-sous-Bois à 30 minutes, avec une fréquence de 6 minutes en heure

Coup d'envoi de la requalification de l'avenue Jean-Lolive, ex-RN3

Trois réunions publiques sur le nouveau mode de transport sur la RN3 sont organisées :

- jeudi 12 mai à 20.00 aux Pavillons-sous-Bois, Espace des arts, 144 avenue Jean-Jaurès
- mercredi 25 mai à 19.30 à Bondy, Hôtel de ville, esplanade Claude-Fuzier
- jeudi 9 juin à 19.00 à Pantin, Ciné 104, 104, avenue Jean-Lolive

La concertation lancée par le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) sur l'opportunité de la mise en place d'un bus en site propre sur l'ex-RN3 marque le coup d'envoi de la requalification urbaine de l'ancienne route nationale.

Programmée pour 2015, la mise en service du T Zen, bus à haut niveau de service, devrait s'accompagner d'importants aménagements urbains, destinés à accueillir le véhicule roulant sur une voie spécifique, mais aussi à sécuriser et embellir les abords de l'avenue Jean-Lolive.

Longtemps attendue par les riverains, la requalification de l'ex-RN3, actuellement route départementale, devrait faire l'objet d'une consultation de la population au second semestre 2012.

Avant le démarrage des travaux en 2013, les habitants seront invités à se prononcer sur les différentes possibilités d'aménagements de ce secteur de leur quartier.

www.tzen3.com



de pointe et de 8 minutes en heure creuse. Près de 30 000 voyageurs par jour devraient l'emprunter dès sa mise en service. Et en fonction de l'évolution des besoins, notamment suivant l'avancement des nombreux projets urbains en cours le long du parcours, son adaptation en future ligne de tramway n'est pas exclue.

La création du T Zen devrait entraîner une réorganisation de l'ensemble des lignes de bus du territoire, en particulier de la 147 avec laquelle se superpose son tracé sur 8 km entre l'église de Pantin et le viaduc de Gargan.

Le long du tracé T Zen, le paysage de l'ex-RN3 devrait être complètement redessiné pour apporter confort et sécurité aux piétons, faciliter la circulation cycliste, tout en garantissant la desserte automobile de cet axe de déplacement structurant pour le département. Les détails de ces aménagements devraient être définis suivant les différents tronçons du parcours, selon les demandes et les spécificités de chaque portion de voie concernée.

Patricia de Aquino

Plus de transports, moins de pollution

Outre l'impact positif sur la qualité de vie et l'évolution du territoire, l'amélioration des transports en commun est un des principaux enjeux d'une politique efficace de développement durable. Quelques chiffres éloquentes publiés par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe):

- **Sur le bus :** 1 bus peut transporter en passagers l'équivalent de 40 à 50 voitures; pour un même trajet, on consomme en bus 2 fois moins d'énergie et on émet 2 fois moins de CO₂ qu'en voiture; une voiture coûte à l'année, en moyenne, 20 fois plus qu'un abonnement moyen de bus.

- **Sur le tramway et le métro qui n'émettent pas de gaz à effet de serre (GES) et s'affranchissent des aléas de la circulation :** une rame de tramway transporte à peu près l'équivalent en passagers de 170 voitures; un passager du métro consomme environ 10 fois moins d'énergie qu'en utilisant sa voiture.

En ce qui concerne les GES, les chiffres parlent d'eux-mêmes. En zone urbaine, une voiture produit en moyenne 206g de CO₂/km/personne, un deux roues motorisés 129, un bus standard 130, les RER, métro, et tramway 4, les vélos, rollers, trottinette, et la marche 0. [Source: « Efficacité énergétique, émissions de CO₂ et autres émissions gazeuses spécifiques des modes de transports ». Etude réalisée par Deloitte pour l'ADEME, 2007].

« La mise en place du T Zen est le point de départ de la requalification de l'avenue Jean-Lolive »

Entretien avec Bertrand Kern, maire de Pantin, président de la communauté d'agglomération Est Ensemble

Canal : La mise en place d'un bus en site propre sur l'avenue Jean-Lolive marque-t-elle le coup d'envoi de la requalification de l'ex-RN3 ?

Bertrand Kern : La mise en place du T Zen aura pour conséquence la requalification de l'avenue Jean-Lolive qui est une de mes priorités depuis 2001. Le dossier a traîné car en 2005, l'Etat a décidé de transférer la RN3 au département, en se désengageant de tout financement. C'est seulement en 2008, avec l'arrivée de Claude Bartolone à la présidence du Conseil général que le projet a pu être remis à l'ordre du jour: actuellement, la maîtrise d'ouvrage est assurée par le STIF pour le volet "projet de transport" et par le Conseil général pour le volet "aménagement urbain". La validation du T Zen permettra de transformer l'ex-RN3 en une véritable voie urbaine, sécurisée, avec une circulation

apaisée, dotée de larges trottoirs, arborisée.

Allez-vous consulter les habitants sur ces aménagements ?

B.K. : Bien sûr, je m'y suis engagé. Cette consultation ne pourra pas avoir lieu tout de suite, mais seulement après l'enquête publique qui suivra la concertation du STIF. Et en début d'année prochaine, nous avons des élections, à la fois présidentielles et législatives. J'organiserai donc un référendum au deuxième semestre 2012, avant le lancement des travaux prévu en 2013.

Pourquoi un bus, et non un tramway ?

B.K. : Les études ont montré qu'il n'y aurait pas assez de fréquentation pour un tramway. En revanche, il est vrai que de nombreux projets urbains vont voir le jour le long du canal dans les années à venir: nous allons construire des logements sur la ZAC du Port (les anciens magasins généraux), Bobigny développera sa ZAC Ecocité, Bondy a également des projets... Si la fréquentation de la ligne est en hausse constante, il y aura toujours la possibilité de réaliser un tramway sur l'axe du T Zen.



11 mai 2009, à la gare RER de Pantin. Bertrand Kern accueillait Claude Bartolone, président du Conseil général de Seine-Saint-Denis, et Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France, pour une visite de la ville: le projet du T Zen et des aménagements de l'ex-RN3 étaient ainsi relancés.

La communauté d'agglomération, Est Ensemble, coordonne-t-elle l'ensemble de ces projets urbains ?

B.K. : Est ensemble participe à une structure, le Groupement d'intérêt public (GIP) de l'Ourcq, qui rassemblait déjà les villes de Bobigny, Romainville, Noisy-le-Sec, Bondy et Pantin autour de ces projets. Le GIP concerne un territoire de 110 hectares le long du canal de l'Ourcq et de l'ex-RN3, et bénéficie d'investissements européens qui s'élèvent à plus de 6M€. Les aménagements de voirie ne relèvent pas des compétences d'Est ensemble. En revanche, il est prévu que la communauté d'agglomération prenne en charge le développement économique de la zone autour de l'ex-RN3 favorisant la création d'activités, d'emplois.

Etes-vous satisfait de l'accord État-Région et du tracé « Grand-Paris-Express » ?

B.K. : Je suis heureux pour mes amis d'Aulnay-Nord et de Clichy-Montfermeil, zones pauvres en matière de transports en commun, et qui maintenant devraient bénéficier d'une desserte. Mais la priorité, pour notre communauté d'agglomération, est l'articulation future entre le T Zen et la Tangentielle Nord. On attend les études complémentaires sur ce sujet.

L'offre de transports en commun à Pantin ne cesse d'évoluer. Pensez-vous que cela aura un impact sur l'utilisation de la voiture par les habitants ?

B.K. : Je l'espère bien! L'offre de transports en commun réguliers, rapides, confortables, sûrs, encourage les habitants à les utiliser. Et les aménagements de l'avenue Jean-Lolive devraient inciter les automobilistes qui vont de Paris à Bondy ou Livry à emprunter l'A3, plutôt que de passer par Pantin. Les Pantinois, et notamment les riverains, gagneront en sécurité, en tranquillité et en qualité de vie.

Les Pantinois du canton Ouest viennent de vous renouveler – à plus de 80 % de voix – leur confiance. Une réaction ?

B.K. : Ce mandat de conseiller général est très important car la RN3 en est le dossier majeur, même si je crois que les Pantinois n'ont pas seulement voté pour moi à cause de l'avenue Jean-Lolive. Nous avons eu à Pantin, un des meilleurs rassemblements républicains contre le Front national: une progression de votants entre les deux dimanches, avec plus de 40 % de taux de participation au deuxième tour dans le contexte national d'abstentionnisme que l'on connaît. J'en profite pour féliciter les Pantinois de leur mobilisation républicaine, et pour les remercier de leur confiance.



Réunion du débat public sur Arc-Express le 20 janvier à l'hôtel de ville de Pantin

Le futur Grand-Paris-Express

En début d'année, la Région et l'État ont trouvé un accord sur le tracé commun d'un futur métro en rocade autour de la capitale: le Grand-Paris-Express. L'accord inclut le financement de l'extension du RER E vers l'Ouest.

Le Grand-Paris-Express ne prévoit pas une desserte directe de Pantin. En revanche, à l'horizon 2015, des lignes traversant la ville devraient bénéficier de nouvelles correspondances. En outre, l'accord a permis à la Région de bénéficier d'un milliard d'euros de crédits de l'Etat. De nombreux nouveaux chantiers devraient donc être lancés, dont celui du prolongement du RER E vers l'Ouest, qui concerne directement la commune.

En mai, le projet définitif du tracé se prolongeant jusqu'à Mantes-la-Jolie en passant par La Défense, aura été rendu public par le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France) et RFF (Réseaux ferrés de France).

Le cahier d'acteurs établi par Pantin a proposé que le terminus des lignes provenant de Mantes-la-Jolie puisse être situé en gares de proche couronne, telle celle de Pantin, afin que les habitants bénéficient d'une augmentation de la fréquence des trains ainsi que de la suppression de correspondances

pour atteindre les destinations les plus à l'ouest.

En juin, la Société du Grand Paris devrait présenter le projet de tracé définitif du Grand-Paris-Express, en particulier sur les trois secteurs où des désaccords subsistent: la desserte de Saclay, celle de Roissy et la boucle à l'est proche de Paris.

Le compte rendu du débat public sur Arc-Express – projet porté par la Région - et sur le Grand-Paris – porté par l'État - est consultable en ligne:

www.debatpublic-arcexpress.org

www.debatpublic-reseau-grandparis.org



Vélib' : les nouveautés

Dans les prochaines semaines, le système de location de vélos en libre-service devrait proposer des abonnements simplifiés – 100 % en ligne – et plus diversifiés pour mieux s'adapter aux besoins des usagers.

Une nouvelle formule d'abonnement annuel, Vélib' Passion – 39 € et 45 premières minutes gratuites par trajet – pourrait particulièrement intéresser les Pantinois. Elle est destinée aux cyclistes réguliers dont le temps de parcours est souvent supérieur à 30 minutes et qui se trouvaient ainsi facturés d'un euro supplémentaire pour chaque location.

La plupart des adeptes de Vélib' habitant les communes limitrophes de la capitale ou ses arrondissements périphériques sont concernés par cette offre, rentabilisée en 10 trajets. Vélib' Passion devrait être proposée au mois de juin. Le passage de l'abonnement Vélib' Classique à la nouvelle formule pourra se faire en cours d'engagement; les utilisateurs en seront informés par mail.

Des tarifs avantageux pour les cyclistes assidus, jeunes et boursiers

Les 14-26 ans bénéficieront de 10 € de réduction sur l'abonnement Vélib' Passion : 45 minutes gratuites par trajet pour 29 €. Aux boursiers de l'enseignement et aux jeunes en insertion professionnelle, le forfait cotétera 19 €.

Le tarif classique de l'abonnement annuel reste identique : 29 €. En revanche, les cyclistes occasionnels paieront leur dilettantisme au prix fort : le ticket 1 jour passe de 1 à 1,70 €; le ticket 7 jours, de 5 à 8 €. Les bienfaits de la fidélité pour la santé du porte-monnaie sont indéniables!

www.velib.paris.fr



Autolib', le projet parisien de voiture de location en libre-service devrait commencer à être mis en service avant la fin de l'année.

Pantin devrait compter 8 stations de location aux abords des stations de métro Hoche, Eglise-de-Pantin, Raymond-Queneau et de la gare RER ainsi qu'à proximité de la Poste des Quatre-Chemins. Les avenues des Courtilières et du Cimetière-Parisien, et la rue Cartier-Bresson devraient également en être pourvues. La voiture proposée à la location, produite par le groupe Bolloré, est une citadine de quatre places, 100 % électrique. Chargée, la batterie en lithium permet de parcourir 250 km. Après inscription obligatoire – 10 € pour 24 heures, 15 € pour 7 jours ou 12 € à l'année – la première demi-heure de location coûtera entre 5 € et 7 €.



Tramway. Les rails du T3, qui devrait être mis en service fin 2012, ont été posés sous les piliers du périphérique à la porte de Pantin. Le pont à travers lequel le T3 franchira l'Ourcq est en cours de finition : installation de rambardes grillagées côté Pantin, où la circulation sera ouverte aux piétons et cyclistes, pose de revêtements en bois sous la structure.

Dès la fin de l'année, le tram pourrait être vu en circulation pendant la phase de test. Aux frontières pantinoises trois stations seront implantées : l'une à la Porte-de-Pantin, la deuxième près du stade Ladoumègue, la troisième sur l'autre rive de l'Ourcq, rue de la Clôture, à proximité, des Grands-Moulins. À terme, le T3 reliera le Pont-de-Garigliano à la Porte-de-la-Chapelle, par l'Est parisien. Sur les 26 stations du prolongement, 20 sont en correspondance directe avec des lignes de bus parisiennes et/ou de banlieue, et 13 avec une ligne de métro et/ou de RER. Aux abords du tramway, 30 km de nouvelles pistes cyclables sont créées et des aménagements urbains requalifieront l'espace public. À la Porte-de-Pantin, ils devraient permettre la cohabitation harmonieuse entre tram, vélos, piétons et voitures. Plantations et mobilier urbain de qualité contribueront à embellir le paysage et à améliorer le cadre de vie des riverains pantinois.



Événement

Rencontre avec Isabelle Huppert

Le Ciné 104 fait l'actualité début juin en recevant Isabelle Huppert pour une discussion sur le film *Médée Miracle*, une adaptation du mythe grec, réalisé en large partie à Pantin. D'ici-là, une exposition photographique donne à voir les coulisses du tournage et à reconnaître les nombreux lieux de la ville ayant servi de décors.



Isabelle Huppert en *Médée moderne*, alias Irène, l'héroïne de *Médée Miracle*.

À l'automne 2006, les rues de Pantin ne désertaient pas d'équipes de cinéma. Certains d'entre-vous ont peut-être croisé Isabelle Huppert, la star de *Médée Miracle*. Le QG de l'équipe était le café-restaurant des Quatre-Chemins Chez Fernand, où deux scènes ont été réalisées. De nombreux autres lieux se reconnaissent dans cette adaptation moderne du mythe de Médée : l'église de Pantin, la salle des mariages de l'hôtel de ville, le canal, l'école Sadi-Carnot... Sorti le 30 mars dernier, ce film du réalisateur Tonino di Bernardi reprend la mythologie grecque avec Irène à la place de Médée. Cette femme apatride vit aujourd'hui parmi nous, elle a abandonné sa terre d'origine, pour épouser un Français, Jason, le père de ses deux enfants. Irène chante chaque soir dans un cabaret pour subvenir aux besoins de sa famille. Un jour pourtant, Jason la quitte pour une autre, une Française. Selon Isabelle Huppert, « la vision du mythe de Médée par Tonino de Bernardi est surprenante. On voit une Médée contemporaine prénommée Irène, qui ne réussit pas à tuer

ses enfants. Une mère qui déciderait de se détruire en donnant la mort à ses enfants, est une situation inacceptable dans notre société. Irène traverse une crise violente, quasi fatale, mais elle s'en sort à la fin car elle réussit à transformer son désir de violence en se dédiant entièrement aux autres. Elle est victorieuse car elle réussit à étouffer en elle son désir de vengeance. »

Une presse plutôt conquise

Projeté dans une seule salle parisienne (le Reflet Médicis) et prochainement à Pantin, le film a plutôt bonne presse. « *Médée Miracle* parvient non seulement à éviter toutes sortes de pièges, mais, superpose différents degrés de lecture qui ne s'excluent, ni ne se complètent, mais sont donnés comme autant de possibili-

tés de perception d'une situation qui est celle de l'héroïne du film », avance Jean-François Rauger pour Le Monde. « Qui peut affirmer que Médée Miracle n'est pas réaliste ?, interroge Philippe Azoury de Libération. Il fait entrer la réalité comme personne, le social par la porte et la société par toutes les fenêtres (...). Pour autant, le film est aussi un

opéra, un numéro de cabaret, une tragédie ancienne, un chant... Le violon du sombre Warren Ellis (coauteur avec Nick Cave de la chanson du film) souffle où il veut, comme la mise en scène de l'Italien se glisse là où elle le désire. Un poncif voudrait que, dès que le cinéma montre une femme en détresse, la réalisation frise l'hystérie. *Médée Miracle* est aussi un film d'une grande folie et d'une grande douceur. Un film où Bernardi prend le contre-pied de tous les clichés. Et leur tord le cou d'un seul doigt. »

Alain Dalouche

Soirée événement au Ciné 104, le mardi 7 juin à 20.15 avec la projection du film *Médée Miracle*, suivie d'une discussion avec Isabelle Huppert. Le film sera programmé du 8 au 14 juin. Soirée sur réservation au ☎ 01 49 15 40 25

Exposition photo Médée miracle, du 2 mai au 14 juin au Ciné 104, par la photographe Diane Arquès qui a suivi le tournage. Avec le soutien de l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.



Les berges du canal, un des lieux ayant servi de décor au tournage du long-métrage.

Artisans du futur écoquartier

En mai, les Pantinois sont de nouveau invités à mettre la main à la pâte.

Dans les ateliers urbains de l'écoquartier, on se prend au jeu très sérieux de réfléchir aux principes d'aménagements qui orchestreront la naissance du quartier situé derrière la gare RER.

Le 24 de ce mois-ci, une synthèse des travaux réalisés dans ces ateliers sera présentée lors d'une réunion publique.



Le 29 mars, réunion de lancement des ateliers thématiques de l'écoquartier à l'école Saint-Exupéry.

« On va aligner tous les immeubles de bureau le long des voies ferrées pour que tout le quartier soit protégé du bruit », suggère un des participants. « Bonjour les conditions de travail ! », s'exclame aussitôt son voisin. « Et en soirée ? Cette partie du quartier sera déserte, observe un troisième, c'est la meilleure manière d'assurer l'avenir des sociétés de gardiennage, des maîtres chiens, des poseurs de grilles... »

Ce 6 avril, à l'atelier « mixité des populations et habitat, formes urbaines et densité », les discussions sont animées, malgré l'heure tardive. Penchés sur des fonds de cartes, les participants ont intégré leur rôle d'architectes-urbanistes et placent de petits parallélépipèdes blancs (habitations) et jaunes (bureaux) au sein du périmètre du futur écoquartier. Les voies de desserte, les espaces verts, les plans d'eau sont découpés dans des feuilles de papier multicolores ; les épingles rouges signalent les commerces.

Pour comprendre les enjeux et former son avis

Il est près de minuit quand la séance de travaux manuels s'achève. Chaque équipe

ayant planché sur deux propositions de maquette présente son travail, ses choix, ses difficultés, avantages et inconvénients des solutions trouvées. « Pas évident de trancher, commente l'un des porte-paroles de groupe. Et dire qu'on a étudié seulement un aspect du problème, sans vraiment penser aux liaisons de l'écoquartier avec l'ensemble de la ville, au sens de circulation, aux équilibres financiers, au phasage des travaux puisque le site est partiellement occupé... »

Auparavant, l'ensemble des participants avait sagement écouté professionnels et experts, histoire d'acquiescer les bases des arcanes urbanistiques, de démystifier les sigles – PLU, COS, SHON... – de comprendre les enjeux. Une tour libère de la place pour les espaces verts mais fait de l'ombre et encombre le paysage. Une ville étalée contraint à de nombreux déplacements, éventuellement polluants. Sans oublier les équilibres financiers : des bâtiments de 30 à 60 logements peuvent intéresser des promoteurs sociaux, des constructions de 3 ou 7 logements n'intéresseront que le privé ou l'habitat participatif.

En mai, les dates à retenir

● Le 5 : atelier urbain, « Espaces et équipements publics à vivre », hôtel de ville, 19.00.

● Le 17 : thème à définir, hôtel de ville, 19.00.

● Le 24 : réunion publique, présentation des propositions élaborées par les participants aux ateliers urbains.

Pour s'inscrire aux ateliers et pour toute information : ecoquartier@ville-pantin.fr

y travailler ». Ouf ! tout le monde se retrouve requinqué, prêt à passer à l'acte. « Nous sommes très contents de l'échange que nous avons pu avoir avec les participants au cours de l'élaboration des maquettes », souligne Fabrice Antore, architecte CAUE intervenu en première partie de soirée. Les groupes se sont vraiment posés les questions essentielles, interrogeant des problématiques parfois très pertinentes techniquement et surtout, soulevant de véritables questions d'intérêt général sur la ville de demain ».

Les prochains ateliers se dérouleront de manière similaire. Un premier temps de « formation » sera suivi d'une séance de travaux pratiques. Des rencontres instructives et conviviales où chacun est amené à s'interroger sur ses besoins, ses priorités et ses choix de citoyen ; et convié à poser les jalons d'une amélioration durable de la qualité de vie pour tous.

Patricia de Aquino

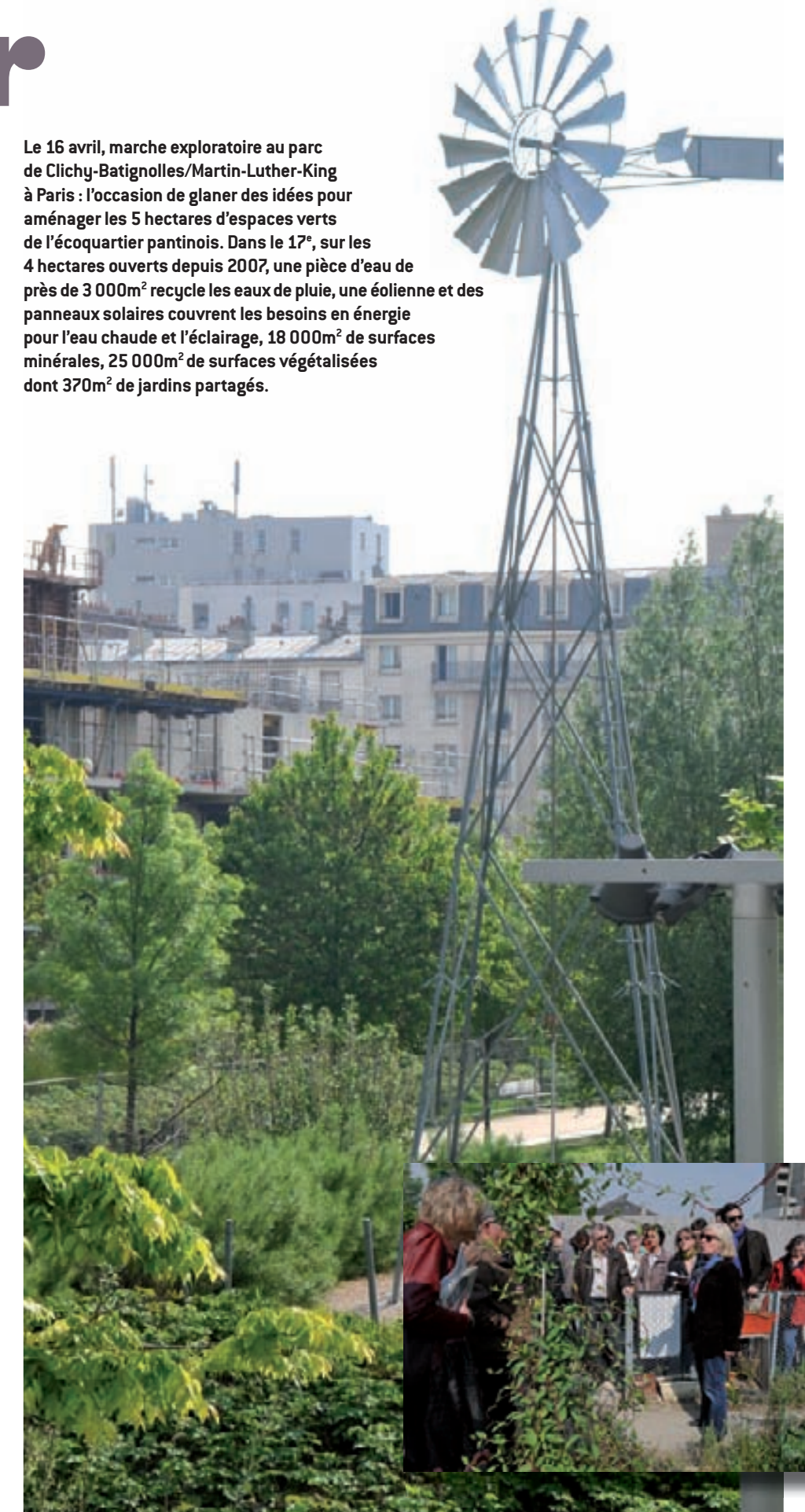


Atelier urbain du 6 avril. A travers la construction de maquettes, les participants organisent l'écoquartier dans l'espace. 1 500 logements, 1 200 m² de bureaux, 5 hectares d'espaces verts, plans d'eau, voies de circulation, commerces sont placés sur la carte.

Définir les conditions d'une qualité de vie durable

Face à la complexité foisonnante de la tâche, le silence de la salle semble exprimer son découragement. Certains paraissent consternés. Laurent Bécard de l'agence Bécard et Palay, se veut rassurant : « Je propose qu'on essaie simplement de revenir aux fondamentaux de la ville, de retrouver la dimension qualitative de la densité. C'est une question de bon sens : il faut pouvoir se déplacer à pied, trouver à proximité, les services et commerces dont on a besoin, et idéalement,

Le 16 avril, marche exploratoire au parc de Clichy-Batignolles/Martin-Luther-King à Paris : l'occasion de glaner des idées pour aménager les 5 hectares d'espaces verts de l'écoquartier pantinois. Dans le 17^e, sur les 4 hectares ouverts depuis 2007, une pièce d'eau de près de 3 000m² recycle les eaux de pluie, une éolienne et des panneaux solaires couvrent les besoins en énergie pour l'eau chaude et l'éclairage, 18 000m² de surfaces minérales, 25 000m² de surfaces végétalisées dont 370m² de jardins partagés.

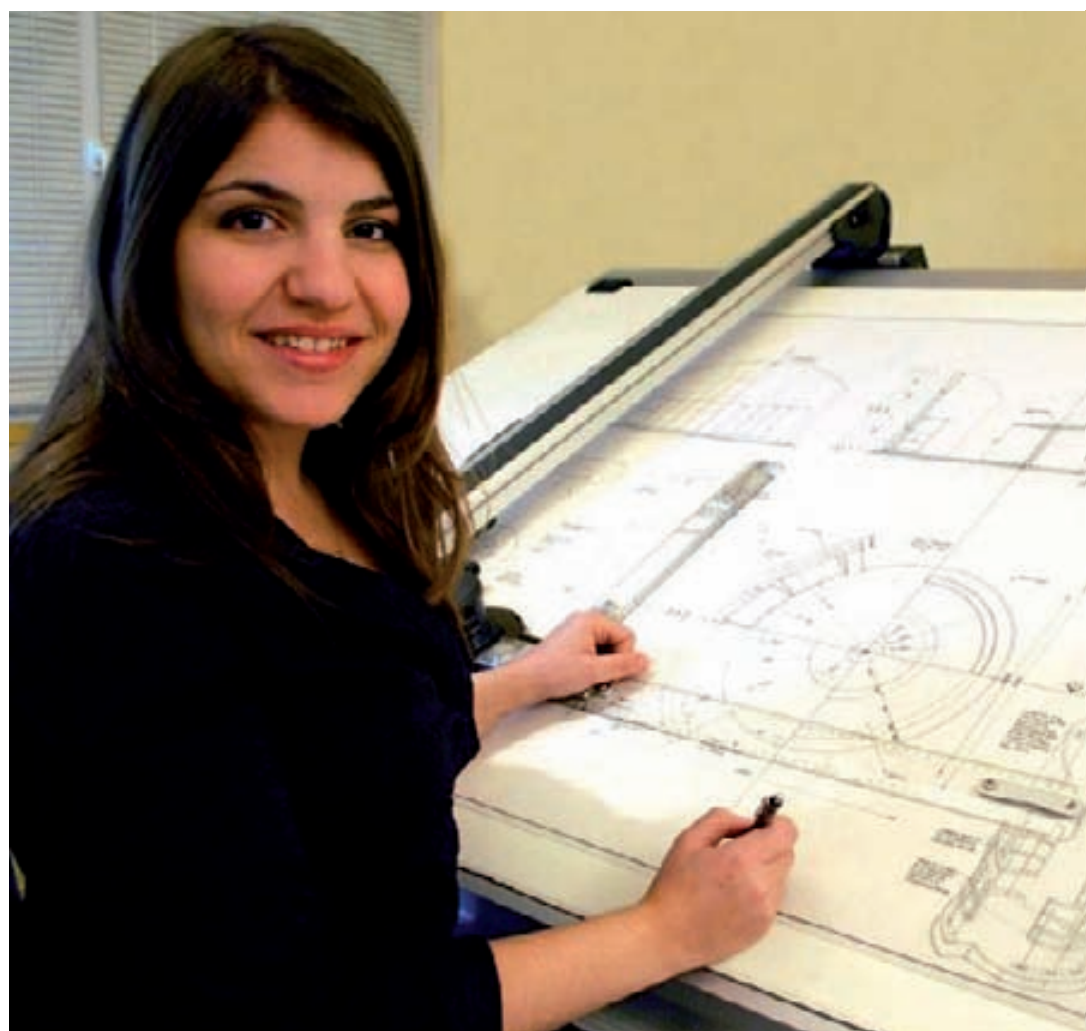


Club de créateurs d'entreprises

Réseau d'échanges fructueux

Une architecte d'intérieur, un concierge d'entreprise, une coiffeuse, un expert-comptable, un graphiste, une énergéticienne... et, entre eux deux points communs : ils ou elles créent leur entreprise à Pantin et font partie du club d'entreprise en cours d'éclosion à la Maison de l'emploi.

C'est à l'initiative de l'une des trois structures de la Maison de l'emploi – la mission RSA de la ville, le PLIE mode d'emploi et la Mission locale de la lyr – que ces entrepreneurs débutants se sont regroupés pour fonder le club. Qu'espèrent-ils y trouver? Hadj le voit comme un véritable club d'affaires: « dans le club, je peux avoir besoin de faire appel à la coiffeuse, à un pressing et réciproquement ». Hadj a monté une société de conciergerie d'entreprise. « Un concept à l'anglo-saxonne. Je propose aux entreprises, grandes ou petites, de rendre des services à leurs salariés qui ont ainsi l'esprit plus disponible: porter des vêtements au pressing, faire une course ou des démarches administratives... l'éventail est large. » Les attentes de Virginie sont proches



même si son projet est différent: « Je souhaite faire partie de ce réseau de proximité pour échanger des prestations, mais

« Je souhaite rencontrer d'autres professionnels »

aussi rencontrer d'autres professionnels pour en savoir davantage sur leurs métiers et l'évolution de leurs besoins en terme d'environnement professionnel... »

« Le statut d'auto-entrepreneur, c'est très simple, dans la mesure où on est suivi et conseillé. La Mission RSA de la ville m'a permis d'être suivie par la Boutique de gestion. Son conseiller vous suit de A à Z. C'est primordial dans de tels dispositifs où il ne faut pas oublier une étape. Il vous oriente sur les différents organismes susceptibles de vous aider ».

Un club qui veut se faire connaître

Virginie est architecte d'intérieur pour les entreprises et les particuliers. Après une solide formation au cours de laquelle elle alterne les périodes théoriques et la mise en application à travers des projets réels, elle s'apprête à rejoindre une prestigieuse agence d'architecte quand la crise gèle les recrutements. Plutôt que d'attendre une embellie sur le marché du travail, la jeune femme se lance sous le statut d'auto-entrepreneur. « Ma double compétence d'architecte et d'agenceur formé à l'école

Boule est très recherchée. L'architecte peut concevoir un projet et en produire les plans au centimètre; l'agenceur va fournir à chacun des corps d'état un plan d'exécution spécifique au millimètre. Moi, j'assure les deux missions ainsi que le suivi du chantier. » Et manifestement elle assure, car, par le simple bouche à oreille, les commandes arrivent. Appartements, restaurants, commerces, entreprises, tous les projets l'intéressent. Pour passer à la vitesse supérieure, elle ouvre ces jours-ci, son site internet. La prochaine réunion du club d'entreprises de Pantin se déroulera le 27 mai à 9.30 à la Maison de l'emploi sur le thème: faire connaître son activité.

● Les personnes intéressées par le club d'entreprises de Pantin peuvent s'adresser à la Maison de l'emploi de Pantin, 7, rue de la Liberté ☎ 01 49 15 38 00



Développer les courants d'affaires dans les quartiers prioritaires

Jeudi 12 mai, de 17.15 à 20.00 à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis se déroule la deuxième édition du Speed meeting business des quartiers. Très appréciée par les dirigeants d'entreprise pressés, à la recherche de contacts efficaces, la formule du speed meeting business est proposée aux entreprises des quartiers prioritaires du département - Zones franches urbaines (ZFU), Zones de redynamisation urbaines (ZRU) et Zones urbaines sensibles (ZUS). Les entreprises qui participeront à cette rencontre identifieront de nouveaux clients, des fournisseurs, des prestataires et pourront envisager des réponses en commun à des appels d'offres, créer des synergies et des liens professionnels. Guidé par un animateur et des conseillers de la CCIP, chaque participant se présentera en une minute aux autres dirigeants d'entreprise, échangera des cartes de visite et pourra, par la suite, concrétiser ces contacts. Les entreprises sont invitées à s'inscrire par mail à : inscription.zfu93@ccip.fr



Les petits-déjeuners entreprises et territoire

Un petit-déjeuner sur le thème, « quelles perspectives pour la zone d'activité économique Cartier-Bresson ? » a été organisé par la direction du Développement économique de la ville de Pantin le 7 avril dernier, à la Maison Revel. Le jeudi 5 mai, un nouveau petit-déjeuner avec les entreprises aura lieu, spécifiquement sur le projet d'écoquartier (lire aussi page 18) : la stratégie de développement économique qui guide son élaboration, les opportunités liées au projet, la question des éco-filières...

☎ 01 49 15 40 86 - Mail : economie@ville-pantin.fr



LE BLE NOIR

Crêperie Saladerie
au 42 rue Hoche à Pantin
est heureuse de vous accueillir
le midi du lundi au vendredi
et le soir le vendredi et samedi

Tel : 01.70.07.48.96



Jeudi 19 mai

de 9h à 14h

Centre social des Courtillières
avenue des Courtillières
(M) Fort d'Auhervilliers

Garde d'enfants, soutien scolaire, aide à domicile, garde malade, assistance informatique, jardinage, repassage ...

Venez avec votre CV
rencontrer des associations et entreprises qui recrutent

Ateliers de préparation au forum proposés par la Maison de l'emploi
Infos | T. 01 49 15 38 00 - www.ville-pantin.fr



Est Ensemble

Agglomération de bonnes idées

Les habitants mais également les salariés des entreprises sont appelés à exprimer leurs attentes sur le nouveau territoire d'Est Ensemble*. Ces trois réunions de concertation prévues les 17, 18 et 24 mai permettront à chacun d'apporter une pierre à un édifice en construction depuis janvier 2010.

Nous y sommes! C'est actuellement que se joue l'avenir de cette nouvelle entité territoriale. Si le périmètre de compétences est délimité, ce socle commun doit permettre de bâtir le projet territorial. Une construction à laquelle participent les trois réunions de concertation. Ces débats, ouverts à tous, donneront ensuite matière à des tables rondes thématiques en juin auxquelles seront conviés les participants à ces concertations. Une restitution publique se tiendra à l'automne. Pourquoi tout ceci? Pour finaliser le projet commun de territoire avant janvier 2012. Beaucoup de questions restent en suspens. Quelle est la vision partagée de ce territoire? Pour quels projets mettre ses forces en communs? Au

« Est Ensemble sollicite tous les acteurs du territoire »

soir de l'installation de la communauté d'agglomération en janvier 2010, son président, Bertrand Kern, s'exprimait en ces termes:

« Il nous appartient de lancer dès 2010 et surtout en 2011 des actions concrètes pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens. Les nouveaux projets structurants nécessitant des études, des concours, des appels d'offres ne deviendront des réalités qu'au bout de plusieurs années. Par contre le



Le siège d'Est Ensemble se trouve à Romainville, 100 av. Gaston-Roussel. D'ici le mois de septembre, quatre-vingts personnes issues des neuf communes devraient y être transférées. Le fonctionnement à plein régime est envisagé pour 2014.

Trois réunions de concertation pour participer

Ces réunions sont ouvertes à tous les habitants des neuf communes d'Est Ensemble. Installés autour de tables de 6 à 8 personnes, les habitants et usagers de la communauté d'agglomération présents vont pouvoir prendre part au débat sur la construction de projets et d'actions communes.

17 mai, de 18.45 à 22.00, à l'hôtel de ville de Bobigny - 31, av. du Président-Salvadore-Allende
18 mai, de 18.45 à 22.00, à l'hôtel de ville de Pantin - 45, av. du Général-Leclerc
24 mai, de 18.45 à 22.00, à l'hôtel de ville de Romainville - 4, rue de Paris

sport, la santé, l'action sociale... ce sont des domaines où les idées de mutualisation ne manquent pas, comme des maisons médicales ou des tarifs préférentiels pour l'accès à la culture ». Serait-ce les prémices de la feuille de route à écrire?

Les grands, les petits... et les moyens

Est Ensemble sollicite tous les acteurs du territoire. Jeunes et moins jeunes qui habi-

Une réalité juridique

La communauté d'agglomération d'Est Ensemble a pris la forme juridique et administrative d'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

La salle du conseil! C'est ici que les 91 conseillers communautaires décident des principales orientations proposées. Les séances du conseil sont publiques.



À l'Est toute! La signature de la communauté d'agglomération va être de plus en plus présente sur le territoire. Cette marque facilement identifiable est inspirée de la rose des vents dont le monogramme a conservé les contours pointant l'Est.

tent le territoire, mais également les actifs venant travailler dans une de ses 15 000 entreprises. Outre les informations diffusées dans les écoles, les centres de formation, les entreprises et institutions, 10 000 habitants - tirés au sort à partir des listes électorales - ont reçu une invitation nominative. La définition de l'intérêt communautaire est un moment clef pour participer et s'exprimer dans ces débats. « C'est en marchant que l'on construit son chemin »



écrivait le poète espagnol Antonio Machado. Aujourd'hui la communauté d'agglomération d'Est Ensemble reprend cette pensée à son actif.

Alain Dalouche

* La communauté d'agglomération d'Est Ensemble est constituée des villes de Bagnollet, Bobigny, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville.

Des compétences pour agir

Parmi les compétences des villes, neuf ont été transférées à la communauté d'agglomération. Parmi celles-ci, quatre sont rendues obligatoires lors de la constitution d'une communauté d'agglomération: le développement économique; l'aménagement de l'espace communautaire; l'équilibre social de l'habitat; la politique de la ville. Cinq compétences optionnelles ont été choisies: l'assainissement; l'eau; la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (incluant le traitement des ordures ménagères et, depuis le 1^{er} janvier 2011, la collecte des ordures ménagères); la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire; l'action sociale d'intérêt communautaire.

Circulation et travaux

Détours aux abords des Petits-Ponts

Courant mai, le bus 151 cessera de desservir la route des Petits-Ponts pour emprunter l'avenue Jean-Lolive et la rue Hoche entre la Porte-de-Pantin et le Centre national de la danse. La pose des rails du tramway entraîne également, la mise en sens unique de la route des Petits-Ponts jusqu'à la fin de l'année.

Du lundi 9 mai au vendredi 2 décembre, la route des Petits-Ponts est mise en sens unique de Pantin vers Paris entre l'avenue du Général-Leclerc et la rue Scandicci.

La mise en sens unique de cette voie parisienne entraîne des modifications de circulation dans la ville. Pendant toute la période :

- la rue Auger est mise en double sens



entre l'avenue du Général-Leclerc et la rue Scandicci,

- une déviation par la rue Scandicci et la rue Auger est mise en place pour les automobiles circulant de Paris vers Pantin,
- l'avenue du Général-Leclerc est mise en sens unique entre la rue Auger et Paris,
- le stationnement sur l'avenue du Général-Leclerc côté pair, entre la rue Auger et Paris, est supprimé.

L'arrivée du tramway entraîne une modification du trajet du 151

Ces restrictions de circulation sur la route des Petits-Ponts sont dues à la nécessité d'y poser les rails du futur tramway T3.

La RATP sera amenée à modifier le trajet de la ligne de bus 151 entre la Porte-de-Pantin et le Centre national de la danse. À partir de mai, le bus cessera d'emprunter la route des Petits-Ponts pour passer par l'avenue Jean-Lolive et la rue Hoche.

Circulation vélos & piétons au bord du canal

De mai à décembre, des fermetures/ouvertures à la circulation des berges du canal seront mises en place suivant les différentes phases des travaux du futur tramway parisien.

● **Du 2 au 27 mai** : circulation interdite sur la berge sud du canal (côté quai de l'Aisne) ; autorisée sur la berge nord (côté quai de l'Ourcq/Grands-Moulins). Le passage sous le nouveau pont sera rétabli de sorte que la déviation par les rues du Général-Compans et Débarcadère ne sera plus nécessaire.

● **De début juin à fin août** : fermeture de la berge nord pour réfection définitive de la berge ; ouverture de la berge sud.

● **De mi-septembre à décembre** : fermeture de la berge sud pour réfection définitive ; ouverture de la berge nord à la circulation douce.

● **Début 2012** : la réfection des deux berges est terminée ; l'itinéraire cyclable est définitivement rétabli sur la berge sud comme auparavant.



PAS DE CATASTROPHE NATURELLE À PANTIN

À la suite de la sécheresse des sols qui a sévi d'août à octobre 2009, la ville de Pantin avait demandé au préfet de la Seine-Saint-Denis de reconnaître le phénomène comme « catastrophe naturelle ». Transmise aux organismes de l'État compétents, cette demande a été refusée.

C'est plutôt une mauvaise nouvelle pour les habitants du sud-est de la commune – quartier du Petit-Pantin, rues du Bel-Air, Marcelle – qui auraient pu obtenir de leurs assurances, la prise en charge obligatoire des travaux à réaliser dans leur habitation.

Car la sécheresse peut occasionner des mouvements de terrains, provoquer le retrait-gonflement des sols argileux, et entraîner des fissures sur les constructions dont les fondations sont peu profondes.

Suivant les futures évolutions météorologiques et les rapports de Météo France, la demande pourrait être renouvelée ultérieurement.



Rue Benjamin-Delessert. Entre l'avenue Jean-Lolive et la rue François-Arago, l'aménagement des trottoirs et places de stationnement est terminé. Le tronçon a été rouvert à la circulation, et sera refermé au moment de la pose de revêtements et mobilier urbain. Le phasage des travaux vise à minimiser les désagréments pour les riverains. À terme, une nouvelle zone 30 sera créée dans le secteur : plateaux ralentisseurs, élargissement des trottoirs, réorganisation du stationnement, plantations sont prévus sur la voie.

Parc Stalingrad.

Les travaux de requalification se poursuivent.

Le parc reste ouvert, avec des restrictions de circulation, pendant le chantier d'envergure qui devrait durer deux ans.



Vos élus et leurs délégations

Bertrand Kern, maire, conseiller général, président d'Est Ensemble, communauté d'agglomération.
☎ 01 49 15 40 00

Nadia Azoug, jeunesse, Conseillère régionale.
☎ 01 49 15 39 59

Les adjoints au maire

Gérard Savat, premier adjoint, urbanisme, aménagement urbain, habitat et travaux. Conseiller communautaire, délégué à l'habitat indigne.
☎ 01 49 15 41 75

Les conseillers municipaux délégués
Claude Moskalenko, vie associative et innovation sociale.
☎ 01 49 15 38 29

Dorita Perez, quartier des Courtilières.
☎ 01 49 15 38 29

Aline Archimbaud, développement économique, commerce et écoquartier. Vice-présidente d'Est ensemble, déléguée à l'écologie urbaine et aux écoquartiers.
☎ 01 49 15 39 59

Marie Thérèse Toullieux, enfance.
☎ 01 49 15 38 29

Mehdi Yazid-Roman, prévention de la délinquance et tranquillité publique. Conseiller communautaire.
☎ 01 49 15 38 29

Nathalie Berlu, santé et relations avec les usagers, Vice-présidente d'Est ensemble, déléguée à la communication.
☎ 01 49 15 38 29

François Birbès, emploi, formation et insertion.
☎ 01 49 15 38 29

Alain Périès, rénovation urbaine des Courtilières, politique de la ville, mémoire. Conseiller communautaire.
☎ 01 49 15 40 84

Kawthar Ben Khellil, coopérations intercommunales.
☎ 01 49 15 41 75

François Godille, finances. Conseiller communautaire.
☎ 01 49 15 38 29

Philippe Lebeau, environnement, développement durable transports et circulation. Conseiller communautaire.
☎ 01 49 15 38 74

Hervé Zantman, petite enfance.
☎ 01 49 15 38 29

Didier Ségal-Saurel, propreté et déchets.
☎ 01 49 15 38 29

Jean-Jacques Brient, action sociale et restauration collective.
☎ 01 49 15 41 75

Ophélie Ragueneau-Greneau, coopération décentralisée.
☎ 01 49 15 38 29

Chantal Malherbe, logement.
☎ 01 49 15 38 29

Françoise Kern, culture et patrimoine. Conseillère communautaire.
☎ 01 49 15 41 75

Sanda Rabbaa, affaires scolaires.
☎ 01 49 15 38 29

Abel Badji, sports.
☎ 01 49 15 38 29

Bruno Clérembeau, démocratie locale et vie des quartiers.
☎ 01 49 15 38 29

Brigitte Plisson, ressources humaines. Conseillère communautaire.
☎ 01 49 15 38 29

Vos autres élus
Vos conseillers généraux
Canton Pantin Est: Claude Bartolone
Canton Pantin Ouest: Bertrand Kern

David Amsterdamer, fêtes, cérémonies et protocole.
☎ 01 49 15 41 75

Votre député
Claude Bartolone
Permanence à l'hôtel de ville de Pantin le 3^e vendredi du mois, de 16.00 à 19.00. S'inscrire en appelant le jour de la permanence à partir de 9.00 ☎ 01 49 15 40 00

Petit à Pantin

Jour de fête pour les tout petits

Samedi 28 mai, les enfants de trois mois à quatre ans ont rendez-vous au parc Stalingrad. Dès 10 heures et tout au long de la journée, de nombreuses activités et animations sont proposées aux jeunes enfants accompagnés de leur famille. Les « pass activités » et les tickets gratuits sont à retirer sur place, sous le chapiteau installé pour l'occasion.

La ferme. Chèvres, lapins, canards, poules comptent sur les morceaux de pain, graines ou épluchures de légumes apportés par les visiteurs.
Parc Stalingrad, de 10.00 à 13.00 et de 14.00 à 18.00.

Les spectacles. Dès 2 ans, les spectateurs devraient être comblés. Les films, par exemple, sont des courts-métrages animés, signés Hermína Tyrlova, réalisatrice tchèque, retraçant les aventures de personnages fabriqués en feutrine, évoluant dans un monde féerique.

- Les contes de la ferme au Ciné 104, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00 et 17.00 (la place est payante 3 € pour l'enfant, gratuite pour l'accompagnateur).
- Marionnettes au Centre de loisirs Duclos, 11.00, 12.00, 14.30, 15.30, et 17.00.
- Théâtre à 15.00.

La restauration. Un café associatif sera ouvert toute la journée. Il sera possible de déjeuner ou de goûter sur place pour des prix modiques.



Des ateliers pour éveiller tous les sens

Jardinage, jeux, déguisements, parcours sportifs, création d'objets sonores, dessins, peinture, comptines : les ateliers proposés

sont nombreux. Entretien avec Isabelle Sédille, éducatrice, qui animera « Des traces et des rêves ».

En quoi consiste l'atelier que vous animez ?

On organise un atelier de peinture pour les très jeunes enfants. Ils auront des tabliers, des peintures de plusieurs couleurs à leur disposition, et auront toute la liberté de choisir la manière de les manipuler : avec des outils ou les mains, assis ou debout, sur de grandes ou de

petites feuilles, seul ou à plusieurs sur des fresques... L'important pour nous est de ne rien leur imposer.

Pourquoi est-ce si important de ne rien leur imposer ?

À cet âge, les enfants appréhendent la peinture de manière très diversifiée. Certains veulent tout de suite toucher la matière, sentir la texture, sont fascinés par les couleurs, d'autres, souvent ceux qui fréquentent déjà les collectivités, cherchent plutôt à réaliser des traits, des formes... Certains préfèrent s'exprimer avec de grands gestes, n'aiment pas rester assis, d'autres cherchent davan-

tage à être méticuleux... Notre but est de leur laisser le choix.

Pourquoi l'atelier s'intitule « des traces et des rêves » ?

On aimait cette idée de « laisser une trace », mais une trace de l'instant, c'est-à-dire que des enfants vont souhaiter garder leur réalisation – pour l'offrir aux parents, à la famille – alors que d'autres vont déchirer et la mettre à la poubelle. Et cela peu importe. Notre objectif est de leur donner l'occasion d'expé-

Les ateliers se déroulent de 10.00 à 13.00 et de 14.00 à 18.00

- ▶ Jardinage, sur la pelouse centrale
- ▶ Jeux et jouets, à la bibliothèque Elsa-Triolet
- ▶ Parcours sportif, dans le parc
- ▶ Création d'objets sonores, au Ciné 104
- ▶ Des traces et des rêves, au 106, av. Jean-Lolive
- ▶ Le sommeil, mon ami, au Ciné 104
- ▶ Comptines nomades, au Ciné 104 et itinérantes dans les différents lieux d'accueil

Une navette circulera entre les Courtilières, la maison de quartier des Quatre-Chemins et le parc Stalingrad

Départ des Courtilières en direction du parc Stalingrad

- ▶ Maison de quartier des Courtilières 9.30 ; 10.30 ; 11.30 ; 13.30 ; 14.30 ; 15.30
- ▶ Avenue Jean-Jaurès / Condorcet 9.40 ; 10.40 ; 11.40 ; 13.40 ; 14.40 ; 15.40
- ▶ Maison de quartier des Quatre-Chemins / rue Lapérouse 9.45 ; 10.45 ; 11.45 ; 13.45 ; 14.45 ; 15.45
- ▶ Centre administratif / av. du Général-Leclerc 9.50 10.50 11.50 13.50 14.50 15.50
- ▶ Lycée Simone Weil / rue Delizy 10.00 ; 11.00 ; 12.00 ; 14.00 ; 15.00 ; 16.00

Départ du parc Stalingrad en direction des Courtilières

- ▶ Lycée Simone Weil / rue Delizy 12.05 ; 15.05 ; 16.05 ; 17.05 ; 18.05
- ▶ Centre administratif / avenue du Général-Leclerc 12.15 ; 15.15 ; 16.15 ; 17.15 ; 18.15
- ▶ Maison de quartier des Quatre-Chemins / rue Lapérouse 12.20 ; 15.20 ; 16.20 ; 17.20 ; 18.20
- ▶ Avenue Jean-Jaurès / Condorcet 12.25 ; 15.25 ; 16.25 ; 17.25 ; 18.25
- ▶ Maison de quartier des Courtilières 12.30 ; 15.30 ; 16.30 ; 17.30 ; 18.30



Foulées pantinoises

Tout Pantin à vos pieds

De nouveau programmées le dimanche matin, le 22 mai à 10.00, les Foulées pantinoises déroulent une boucle de 5 km à parcourir deux fois. Une course populaire de 10 km ouverte à tous et... gratuite, pour tout engagement avant le 13 mai. Belkacem Sidali, l'entraîneur du CMS athlétisme, vous livre ses conseils, que vous soyez dilettante, amateur ou confirmé.

Canal: Comment courir une épreuve de cette distance? Faut-il partir vite être plutôt régulier? Belkacem Sidali: Il ne faut pas partir trop vite pour éviter les crampes. Sachez qu'il est impossible de tenir une allure régulière sur 10 km, l'organisme n'est pas un moteur diesel. Même les pros n'y parviennent pas!

Le seul à le faire était l'Éthiopien Haile Gebrselassie. Si vous souhaitez courir les 10 000 mètres des Foulées en 40 minutes, vous devez chercher à faire 18 à 19 minutes sur le premier tour. Le deuxième tour sera forcément plus lent.

Alors comment se régler sur un rythme?

B. S.: L'idéal est de se fixer une allure au kilomètre: 5 minutes par kilomètre, ça fait du 12 km/heure et un chrono de 50 minutes; 6 minutes une moyenne de 10 km/heure et un chrono de

60 min... En morcelant le parcours par kilomètres, vous gagnerez en régularité. Sur une épreuve de fond, on passe par trois phases: le départ où l'on est bien, suivi par une période de déclin, puis une dernière phase où l'on repart.

Quelle foulée adopter?

B. S.: En demi-fond, on doit chercher la foulée la plus économe, la plus rentable, celle qui demande le moins d'énergie. Il faut courir à l'allure à laquelle on se sent à l'aise.

Comment aborder les deux courtes grimpées qui hérissent le parcours?

B. S.: Il convient de les « attaquer » un peu, sinon elles se passent plus difficilement. Par contre, il ne faut surtout pas chercher à allonger la foulée.

La distance relativement accessible permet-elle de se présenter au départ sans entraînement?

B. S.: Un minimum de préparation est nécessaire. Je conseillerais aux personnes pas entraînées du tout de courir en s'amusant, à leur allure, sans partir comme des fous. L'objectif est de finir en bon état. En revanche, si on vise une performance en moins de 40 minutes, il faut s'entraîner.

Que doit-on faire le matin de la course?

B. S.: Le petit-déjeuner ne doit pas être trop lourd et rester digeste. Les réserves glyco-géniques sont suffisantes pour tenir 10 km. Surtout, pensez à vous laisser le temps de la digestion entre le repas et le départ!

Un échauffement est-il indispensable?

B. S.: Il est très important! L'échauffement consiste à élever la température corporelle en trottinant pendant un quart d'heure, puis à faire des petits étirements, des assouplissements légers pour dérouiller les articulations. On peut aussi faire des gammes, c'est-à-dire des petits exercices de talons-fesses, d'élevation

« En demi-fond, on doit chercher la foulée la plus économe »



de genoux... Cela permet d'évacuer le stress. Ensuite il convient de se placer sur la ligne de départ 10 minutes avant la course.

L'arrêt au ravitaillement est-il nécessaire?

B. S.: Il faut penser à s'y ravitailler en évitant de s'arrêter, on peut boire en courant. Si vous vous arrêtez, vous éprouverez les pires difficultés à repartir.

Comment se gère l'après-course?

B. S.: Après les 10 km, un petit retour au calme s'impose. Une fois arrivé, il faut souffler un peu, trottiner un peu puis s'étirer.

Faut-il bien s'équiper?

B. S.: Les débutants veilleront à acheter une bonne paire de running et à ne pas trop les serrer: le pied ne doit pas être comprimé. Il faut savoir que la majorité des athlètes passe chez un podologue et porte des semelles. Personne n'est complètement symétrique. Il faut porter des chaussettes fines et sans plis, certains coureurs se taquent aussi les pieds.

Propos recueillis par Alain Dalouche

Le parcours pas à pas

Voilà de quoi se préparer activement sur le terrain ou passivement, devant cette carte. Le jour de la course, le parcours est balisé de kilomètre en kilomètre permettant de réguler sa vitesse.

Le départ légèrement descendant avenue du Général-Leclerc, imprime un bon rythme à l'épreuve. Le parcours remonte doucement rue Delizy avant d'emprunter la rue La Guimard, dont l'ombrage sera apprécié s'il fait chaud. Deux virages à 90° conduisent le gros des troupes sur le quai de l'Ourcq - certainement le passage le plus sympa du parcours. Ces 500 mètres au fil de l'eau amènent rue Delizy avant de glisser sur le faux plat descendant de la rue Louis-Nadot pour retrouver le canal sur le chemin de halage. La première montée casse-pattes intervient au bout de ces 750 mètres de plat avec le « mur du chemin de fer », immédiatement suivie de la descente, après le pont, sur la RN3. L'avenue Jean-Lolive est la grande ligne droite de la course : cette ligne pas vraiment plate de 1,4 km est quelque peu descendante au début, puis gentiment montante sur la fin. Après la tranquille descente de la rue Victor-Hugo, le parcours redevient plat, mais tournicote jusqu'au quai de l'Aisne qui s'élève en passant devant le centre national de la danse. Cette deuxième « bosse » avant le pont de la mairie boucle la boucle avant de repartir sur l'avenue du Général-Leclerc pour un second tour. L'espace ravitaillement (eau, fruits secs, oranges, sucre...) est placé là. Pour l'éponage, il faudra rejoindre le chemin de halage.

Pratique

► Course le dimanche 22 mai à 10.00.

► Inscriptions

Par courrier avant le 13 mai (inscription gratuite) avec un certificat médical original de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an. à adresser: Service des sports, mairie de Pantin 84/88, av. du Général-Leclerc, 93507 Pantin cedex

Sur place, le 22 mai au PC organisation (inscription : 8 €).

► Dossards

À retirer le vendredi 20 ou le samedi 21 mai, de 9.00 à 12.00 au centre administratif et le jour de la course, au PC organisation. Se munir d'un certificat médical original de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou d'une licence de la Fédération française d'athlétisme en cours de validité.

► Prestations

Douches et consignes gratuites gardées sont mises à disposition à la piscine municipale Leclerc. Un service médical est assuré par un médecin et la Croix-rouge. La circulation automobile est maîtrisée, la sécurité étant assurée par des gendarmes et des signaleurs. Tous les arrivants se verront remettre un tee-shirt, une médaille et pourront repartir avec des lots tirés au sort à la tombola.

Renseignements et inscriptions: ☎ 01 49 15 41 58 et sur www.ville-pantin.fr



Préparez Les Foulées avec le CMS athlétisme!

Tous les mardis et jeudis du mois de mai, de 19.00 à 21.00, le staff du club, sous la houlette de son entraîneur Belkacem Sidali, vous ouvre la piste du stade Charles-Auray pour une préparation spécifique aux Foulées. Ces six échéances (les 3, 5, 10, 12, 17 et 19 mai) permettent de bénéficier gratuitement de conseils avisés et de goûter aux plaisirs de l'entraînement.

Se munir impérativement d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied et se présenter directement au stade. Stade Charles-Auray 19, rue Candale

MARATHON DE PARIS

Un Pantinois en moins de trois heures



Il n'est certainement pas l'unique Pantinois à avoir couru le marathon de Paris, le 10 avril dernier, peut-être pas le seul non plus à être passé sous la barre des 3 heures. Mais Pascal Fortin a franchi la ligne à la 625^e place (classement officiel), sur 30 648 classés avec un temps de 2 heures, 58 minutes pour couvrir les 42,195 km d'un parcours ayant débuté sur l'avenue des Champs-Élysées pour se terminer en bas de l'avenue Foch après un passage par les bois de Vincennes et de Boulogne. Cette performance lui a demandé six entraînements par semaine depuis le mois de septembre.

Pour information, le premier, le Kenyan Benjamin Kiptoo a terminé en 2 heures, 6 minutes, 29 secondes.



Nouvel emplacement

Dans le cadre de la Fête de la ville, les enfants doivent penser à s'inscrire à la traditionnelle brocante qui leur est réservée. Cette année la brocante quitte le quai de l'Aisne pour s'installer sur le chemin de halage, le long du canal de l'Ourcq.

Brocante des enfants

Je souhaite participer à la brocante des enfants de 6 à 12 ans qui aura lieu le **dimanche 19 juin 2011**

Nom de l'enfant : Prénom :
 Date de naissance : Âge :
 Nom du Responsable légal : Prénom :
 Adresse : Pantin
 fixe : portable :

Je m'inscris à la brocante « enfants 6/12 ans » du dimanche 19 juin 2011, Chemin de Halage (le long du canal de l'Ourcq) derrière le bâtiment des douanes - 199 avenue Jean Lolive (entrée de la brocante par la rue Ernest Renan), de 14h00 à 18h00.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur et l'emplacement qui me sera attribué

Ma signature

Signature parentale

Rappel : les enfants seront sous l'entière responsabilité de leurs parents pendant le déroulement de la brocante

Coupon à retourner avant le 1^{er} juin 2011, à l'adresse suivante :

**Brocante des enfants, Service des centres de loisirs
 Centre administratif : 84/88 avenue du Général-Leclerc - 93500 PANTIN**

Boxe Une marche supplémentaire!

En défendant son titre mondial par intérim contre le dur dominicain Giovanni Lorenzo, le 2 avril dernier au Cannel (06), le boxeur Pantinois Hassan N'Dam N'Jikam jouait gros. Pari réussi et sans contestation possible.

À 26 ans, le pensionnaire du Boxing club de Pantin ajoute une nouvelle victoire à son palmarès (26 combats, 26 victoires dont 17 par KO) à l'unanimité des trois juges. Le poids moyen poursuit ainsi son ascension vers les plus hauts sommets de la boxe mondiale. Son style en mouvement et sa capacité à s'adapter à ses adversaires ont fait mouche face à un adversaire redouté qui compte 23 victoires par KO. Ses fans ont craint pour le champion au cinquième round, Hassan s'en explique sur le site NetBoxe (www.netboxe.com): « Je me suis aperçu, au fil des rounds, que mes chaussures ne présentaient aucune adhérence au tapis de ring, ce qui expliquait mes nombreuses glissades. Au cinquième round, sur un échange, j'ai voulu utiliser les cordes à mon avantage pour le contrer en uppercut. Malheureusement, les cordes n'étaient pas tendues et je suis passé entre elles, totalement en déséquilibre. Lorenzo, manquant de fair-play, a continué à me frapper alors que je pensais qu'il allait s'arrêter en me voyant entre les cordes. J'ai alors pris un coup sur le dessus de la tête ce qui m'a un peu sonné (...) ». La suite de son ascension vers les plus hauts sommets mondiaux? La réponse est donnée par son entraîneur Mustapha Ouicher, dit Mouss: « En battant Lorenzo (...), Hassan a prouvé qu'il se trouvait dans la lignée des grands et qu'il n'avait plus de temps à perdre avec des défenses (...). Le prochain combat ne pourra qu'être un vrai championnat du monde contre l'un des quatre champions (Sturm, Sylvester, Pirog ou Zbik) ».



«à Pantin, quand on cherche du travail, on sait où aller»



Maison de l'emploi
 > objectif 16-25 ans

ville de
Pantin

MAJORITÉ MUNICIPALE

Pantin aux côtés des associations sportives et des pratiquants.

Alors que nos clubs s'apprêtent à en finir avec leurs saisons sportives, Pantin peut se féliciter de la victoire du boxeur Hassan N'Dam à l'occasion des championnats du monde des poids moyens. Au-delà des licenciés, les amateurs de sport loisir ont l'occasion, avec le retour des beaux jours, de s'adonner à nouveau à leurs activités favorites. Les 32^e Foulées pantinoises qui se dérouleront le 22 mai permettront ainsi aux sportifs pantinois de se dépasser dans l'effort.

Parce que le sport crée du lien social, parce qu'il permet de se situer positivement dans la société, parce qu'il offre aux plus jeunes d'intéressantes perspectives éducatives et parce que sa pratique est bénéfique pour la santé, Pantin fait le choix du sport pour tous. La ville continue ainsi d'épauler et de soutenir financièrement les associations sportives pantinoises tout en favorisant l'émergence de clubs permettant la pratique de nouvelles disciplines. La féminisation de la pratique sportive constitue également une priorité de la majorité municipale.

Pour offrir aux Pantinois des conditions d'exercice optimales, nous travaillerons à la modernisation et au renforcement du maillage territorial de nos infrastructures. Le Plan Pluriannuel d'Investissement nous permettra de programmer la réalisation de nouveaux équipements et la rénovation ou la reconstruction d'infrastructures déjà existantes comme la piscine Leclerc. En anticipant l'avenir, en suscitant l'intérêt de Pantinois et en demeurant aux côtés des associations, la ville de Pantin entend prendre sa part dans le développement des activités physiques et sportives et proposer ainsi des perspectives de mieux-être collectif à ses habitants.

Abel Badji*,
Conseiller municipal délégué aux Sports

** Pour des raisons personnelles, Emmanuel Codaccioni a décidé de passer le flambeau à son collègue Abel Badji qui devient conseiller municipal délégué aux sports. Les élus socialistes, radicaux et apparentés remercient M. Codaccioni pour le travail qu'il a effectué et souhaitent bonne chance à M. Badji dans ses nouvelles fonctions.*

OPPOSITION MUNICIPALE

Alors que les finances publiques sont gaspillées dans des interventions militaires belliqueuses (Lybie, Côte d'Ivoire...) sans concertation avec la population ou ses représentants à l'assemblée nationale, la situation sociale nationale ne cesse de se dégrader. Le gouvernement poursuit inexorablement la casse systématique du secteur public avec les suppressions massives de postes d'enseignants, les attaques permanentes contre l'hôpital public. Le chômage des jeunes dans le 93 atteint des records : il est estimé à 40.000. Malgré l'implantation constante de grandes entreprises dans notre département et dans notre ville, le taux de chômage y reste le plus élevé : 11,2% alors qu'il est de 8,2% en Ile de France et de 9,2% au niveau national. Cette situation impose des mesures énergiques, volontaristes de la part des élus et notamment la négociation systématique d'un pourcentage d'emplois réservés à des demandeurs d'emploi du 93 ou de Pantin (lorsqu'il s'agit de la commune). Car il ne sert à rien de vanter l'essor économique de la ville (comme le fait la majorité municipale) si cela n'a aucun effet sur la population.

La désespérance est grande (trop de promesses non tenues, d'engagements non respectés) : le taux d'abstention le démontre avec à peine 1/3 de votants à Pantin dont un trop fort pourcentage a choisi l'extrême droite. Il n'est pas banal de voter front national même si celui-ci tente de se draper « d'une certaine respectabilité » avec Marine Le Pen. Ceci est d'autant plus étonnant lorsque ce vote émane d'électeurs issus de l'immigration ayant oublié leur propre « chemin de croix » contre le rejet, le racisme, la préférence nationale à l'abri de laquelle ils croient être, au motif qu'ils ont gagné « le précieux sésame » : la nationalité française. Le mal vivre, le mal être, la crise, la régression ne se combattent pas par le repli, le rejet de l'autre, l'ostracisme mais au contraire en faisant bloc, masse, collectif pour s'opposer à cette politique réactionnaire, obscurantiste qui nous plonge 40 ans en arrière et en démasquant la fausse gauche qui tue les rêves. C'est ce à quoi s'attèlent vos élus « du courage à gauche » : faites nous remonter vos problèmes, vos difficultés et agissons ensemble !

Augusta Epanya, Jean-Pierre Henry, Mackendie Toupuissant
ducourageagauche@free.fr

Un scrutin plein d'enseignement

La présence du FN au deuxième tour des élections dans le canton ouest est un séisme pour les partis de gouvernement. Pour combatte les idées du FN, nous nous devons de réaffirmer nos valeurs républicaines et humanistes. A Pantin, il est primordial que toutes les forces qui se retrouvent dans ces valeurs s'unissent autour de projets fédérateurs qui participent à résoudre les problèmes du quotidien des habitants et à l'amélioration de notre vivre ensemble. C'est tout le sens de mon engagement au sein du conseil municipal et je continuerai à œuvrer dans ce sens. Comptant sur votre soutien.

Stéphane Benchéris Conseiller municipal

Pour une éco-base en Seine Saint Denis !

C'est en 1993 que la Région décide d'implanter une 12^e base de loisirs Régionale sur le site de la Corniche des Forts (entre Pantin, Romainville, Les Lilas et Noisy-le-Sec). Et depuis ? Depuis les Pantinois regardent avec envie les 30 hectares de bois qui se sont formés sur l'ancienne carrière, isolés derrière des palissades pour cause de risques d'effondrement.

Après de nombreuses difficultés, les 60 hectares de la Base de loisirs, y compris le bois, sont aujourd'hui propriété de la Région. La sécurisation du site est techniquement possible. Reste à savoir ce que nous voulons en faire.

Des projets existent, certains en contradiction complète avec les exigences de préservation de la biodiversité et d'éducation à l'environnement qui étaient au cœur du cahier des charges initial. Des projets qui, entre aménagements pharaoniques et caprices d'architectes, plombent d'ailleurs les budgets de la Base. Comme si, en ces temps de crise économique et de restrictions des dotations de l'État en direction des collectivités, nous avions besoin de ça...

Les écologistes défendent au contraire un projet sobre, écologiquement et économiquement, qui respecte les caractéristiques du lieu, sa biodiversité (et notamment l'espace boisé), son patrimoine (l'ancienne carrière) et sa topographie (nombreux panoramas naturels). Un projet qui concilie espaces verts de loisirs (pour jouer, construire des cabanes, pique-niquer, siester, etc.), préservation de la nature, découverte pédagogique, et valorisation de la mémoire ouvrière du site. Un projet d'éco-base, en cœur d'agglomération, en Seine-Saint-Denis.

Nous n'avons pas besoin d'une Base de loisirs ultra-aménagée de plus. Ce poumon vert est précieux. Il doit être préservé. Il y a là une formidable opportunité de rapprocher la nature des habitants de nos quartiers populaires, mais aussi de développer l'économie sociale et solidaire, de réaliser des chantiers de jeunes, etc. Nous faisons tout notre possible pour que cela devienne réalité. Si vous souhaitez nous y aider, vous êtes les bienvenus !

Nadia Azoug

Plus d'info sur <http://www.ecologie-pantin.fr>

Texte non parvenu

état civil

naissances

Tonalli Léonie BONTEMPS AVILES
Carnillia Chayma ENNEBATI
Taho Luca CHARPENTIER
Lorie RABEZANAHARY
Ahmed Moustafa ELKERDAWY
Lilian Karl Enzo MAIELI
Fatoumata MAIGA
Louka Paul Clément PORTNOË
Lucie XIA
Isabelle Hui Xian WU
Lavinia GORTOLOMEI
Houcaine OULD AHMEDOU
Walid REGRAGUI
Wissal MANSOURI
Yanis LIN
Yannick LIN
Gabriel Dumitru MURESAN
Melek BELHADJ
Mohamed TRAORE
Ibrahim TRAORE
Nina FURTAK
Chelsea Nogozine MEITE
Shaïma YAHYA
Selma Khouloude BECHLAGUEM
Noah SEKROUN
Méana BARBEAU-MARTIAL
Nori, Sampson MBEMBA JALABERT
Hawa KANOUTÉ
Kenzo, Sébastien LAURENT

Soraya MOUMINI
Souaïbou DIALLO
Tiguidanke TRAORE
Loriane Lucia PAMEOLE
Aksa KHANTASAMY
Amira LABOUDI
Salman AMJID HUSSAIN
Jeden Master NGU SALAH
Andjela VUJIC
Noya Viviane AYOUN
Solène Monica HUANG
Aliya CHIOUCHIOU
Mayar BEN YOUSSEF
Lina ABBAS
Charline Zélie Teresa VENTRE-MUNTZ
Jade Lindsay SAY-NKOKOLO
Jeanaelle AY-NKOKOLO
Maya Lou FOURNIER
Chiara Chloé Morgane SANDROLINI
Ziad CHAA
Thin Zar Khine THIN AUNG KYAW
MYINT
Eda, Lisa KAYIKCI
Angelyste, Anna TOURMAN
Ethan, Adonis, Dieudonné, Michel BANGELE

mariages

Jérôme MARTIN et Audrey DERIS
Karim BOUZIANE et Sarah SAADI
Claude GABOURG et Stanislas COUTAMA
Dominique FLEUTOT et Wei WANG
Srisanthan PASUPATHY et Vijitha GANAGALINGAM
Youssef BENALIA et Fatima CHAÏB
Mohamed ZITOUNI et Julieta MASSANO PRATA
Sidi-Mohammed MARIF et Hanan CHAKIR
Tarik ABDELMALEK et Kahina MANKOUR
Yogenthiran PASUPATHIPILLAI
et Jeyalalitha THIRUNAVUKKARASU
Igor ZLOBINE et Leysyan NASRTDINOVA
Dominique MISSY et Pennapa SIMMA
Simon BUFFEL et Malika CHAMES
Marc BOIZARD et Dalila MALLEM
Dorin TICA et Ligia SIMION

décès

Nicole SURPIN
Christian GOGUELAT
Micheline MOUGEOT
Irma PALLAORO
Edwige ZIEMBA
Raymonde RAOULA
Jacques CRUZ
Moïse BEAUBRUN
Michelle MARTIN
Belkacem ADJAQUD
Makhlouf René AIDAN
Mohamed Cherif ARFAOUI
Alain Charles BRASSET
Marie-Christine, Dominique

CECCARELLI
Suzanne Marie FÉVRIER
Roland, Serge GIBUS
Simone GUINOT
Habiba HAKIRI
Denis HANGARD
Jean-Pierre LE ROUX
Germaine MACHECOURT
Marie-Paule Huguette NEUT
Marie-Louise PATRY
Ginette Célestine Octavie POYARD
Bernadette Alphonsine SOLIVEAU
Lily, Emily, Annie, Marie TRINQUARD

notre mission,
VOUS accompagner

Organisation des obsèques
Prévoyance funéraire
Assistance après obsèques
Travaux de marbrerie
Articles funéraires

Délégué général de la Ville de Pantin

82, avenue du Général Leclerc
01 48 45 00 10

www.pfg.fr
PFG
Pompes Funèbres Générales

LES TEMPS FORTS

Retrouvez-les tous les mois dans l'agenda !

Canal

LE CHOIX FUNÉRAIRE

Le funérarium

Prévu pour faire face aux attentes des familles

24H/24 et 7JOURS/7

Le funérarium est une maison funéraire pensée et adaptée pour recevoir le défunt et offrir aux familles un lieu de recueillement où l'intimité sera préservée dans une atmosphère réconfortante.

N'hésitez pas à nous appeler
Tél. 01 48 45 40 39

ETS SANTILLY
www.santilly.com

10, rue des Pommiers
93500 PANTIN
habilitation professionnelle - 08 93 08 1
RCS Boulogne 343 007 932

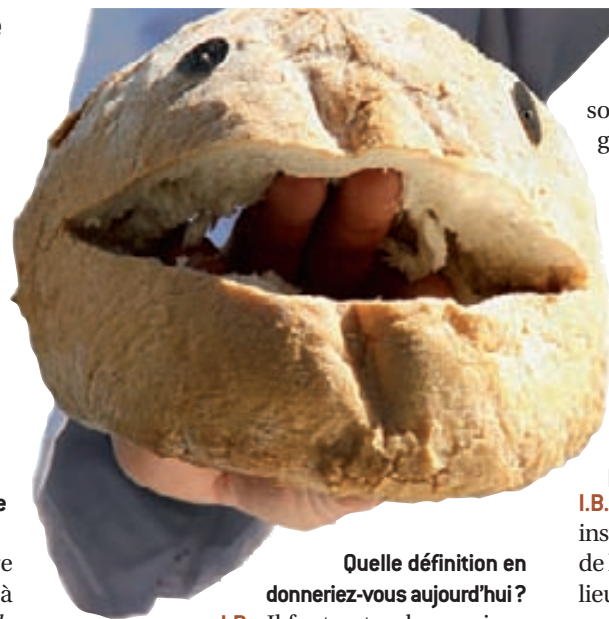
Biennale internationale des arts de la marionnette

Paroles de marionnettes

La sixième édition de la Biennale internationale des arts de la marionnette se déroule du 3 au 31 mai dans de nombreux lieux, notamment à Pantin, coproducteur de l'événement. Isabelle Bertola, la directrice du Théâtre de la marionnette à Paris (TMP), apporte son éclairage sur ce festival original.

Canal : Est-ce que ça bouge dans le monde de la marionnette ?

Isabelle Bertola : Oui on peut même dire que c'est spectaculaire depuis 2005, date à laquelle nous voulions créer *Les saisons de la marionnette*, un événement autour de cet art ! C'est aux engagements à la fois des artistes, metteurs en scène et lieux qui programment cette forme artistique que nous devons cette effervescence. Petit à petit la marionnette a trouvé sa place comme objet de patrimoine, comme discipline enseignée, à l'école internationale de Charleville-Mézières, mais aussi dans de plus petites structures comme le Théâtre aux mains nues. Elle a aussi trouvé ses lieux : huit scènes conventionnées sont aujourd'hui dédiées à la marionnette avec chacune sa spécialité.



Quelle définition en donneriez-vous aujourd'hui ?

I.B. : Il faut entendre marionnette au sens large : toutes les formes artistiques qui placent, sur le plateau, un objet à qui on délègue une parole.

« Notre rôle est d'entraîner le public sur des terrains qu'il ne connaît pas »

Que nous réserve cette biennale 2011 ?

I.B. : D'abord nous avons eu envie de montrer la grande diversité de formes de la marionnette, de la manipulation d'objets à l'utilisation du langage chorégraphique ou d'une écriture très contemporaine. La programmation sans frontière fait la part belle aux compagnies étrangères avec essentiellement des créations qui reflètent l'extraordinaire

foisonnement de propositions scénographiques. Nous souhaitons également aller vers de nouveaux publics, sortir dans la rue, proposer des spectacles gratuits. Enfin, nous privilégions de plus en plus le cinéma d'animation et la création directe d'images.

Quel est le public ?

I.B. : Celui qui aime se faire surprendre. Notre rôle est de l'entraîner sur des terrains qu'il ne connaît pas et ne jamais enfoncer de portes ouvertes.

Pantin coproduit la biennale, comment ce partenariat est-il né ?

I.B. : Créée en 2001, la biennale s'est d'abord installée à la Villette. En 2005, lors des travaux de la Grande Halle, Pantin s'est offert comme lieu d'accueil et en 2007 la ville est devenue coproductrice de l'événement. Notre souhait commun est que le festival ne soit pas parachuté une fois dans l'année. Petit à petit nous avons donc inventé des projets ensemble : des spectacles de marionnettes tout au long de la saison culturelle mais aussi des résidences, des partenariats menés dans les écoles et les différents lieux de la ville.

Isabelle Bertola, directrice du Théâtre de la marionnette



Depuis sa création, le Théâtre de la marionnette à Paris (TMP) est sans domicile fixe. Va-t-il enfin trouver un lieu où s'inscrire ?

I.B. : Le Théâtre de la marionnette semble condamné à errer. Nous avons eu beaucoup d'espairs déçus, voilà pourquoi nous avons écrit un livre, en guise d'acte revendicatif, qui raconte nos dix-huit années de travail. Aujourd'hui nous avons bon espoir de trouver un lieu à l'automne... mais si plusieurs noms circulent, encore une fois rien n'est sûr.

Propos recueillis par Hana Levy

En savoir plus

Sur les spectacles pantinois avec le programme diffusé avec ce numéro et l'agenda, pages 4 à 6.

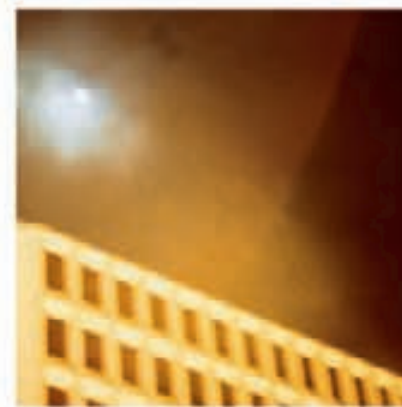
☎ 01 49 15 41 70

Sur toute la programmation du festival

☎ 01 44 64 79 70

www.theatredelamarionnette.com

En déléguant la parole à un pantin, les arts de la marionnette conservent une véritable liberté d'expression.



Du 15 au 26 juin 2011

CÔTÉ COURT

20^e FESTIVAL DU FILM COURT
EN SEINE-SAINT-DENIS - PANTIN

20 ans!

« Côté court s'apprête à franchir allègrement le cap toujours symbolique de sa vingtième année d'existence. Vingt ans d'engagement ininterrompu en faveur de la création cinématographique la plus atypique. Pour sûr cela se fête ! »

RÉTROSPECTIVE CÔTÉ COURT 20 ANS!

C'est en 20 programmes que nous redécouvrirons les films qui ont marqué le festival. Les réalisateurs seront là pour partager avec le public, émotions et chemin parcouru, soirées uniques! *Rétrospective : Côté court 20 ans ! 20 programmes. En présence des réalisateurs*

COMPÉTITIONS FICTION & EXPÉRIMENTAL-ESSAI-ART VIDÉO

Poste d'observation du jeune cinéma français, les deux programmes de compétitions, Fiction et Expérimental-Art-Vidéo, réservent aux spectateurs de belles découvertes. Les réalisateurs et les équipes des films présentent leurs films au public lors des séances « officielles ».

L'ÉCRAN DES ENFANTS

PIERRE-LUC GRANJON fera découvrir ses films d'animation, poétiques et tendres, évoluant dans un univers graphique éblouissant, aux enfants dès 4 ans.

JACQUES CAMBRA, pianiste, offre un Ciné-concerto créé spécialement pour les tout-petits (dès 18 mois!), avec films muets et interludes entre chaque!

CINÉ-CONCERT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE PANTIN

Conservatoire de musique de Pantin à rayonnement départemental

Un ciné-concert inédit à partager en famille! Par les étudiants de la classe de composition de Pascal Zavaro, sous la direction de Catherine Simonpietri. Accompagné au piano, violon et violoncelle par les élèves du CRD.



François Ozon, Marie Vermillard, Otar Iosseliani, Eric Zola, Alain Resnais et Alexandra Rojas

LE PASS 20 ANS

Parce qu'il n'est pas toujours facile d'avoir 20 ans, d'avoir accès aux événements culturels, parce qu'à 20 ans on sortirait bien tous les soirs, partir à la découverte de nouveaux territoires, Côté court offre à chaque personne qui fête ses 20 ans cette année, un Pass donnant accès à toutes les séances gratuitement*... Happy birthday!

* dans la limite des places disponibles au Ciné 104 et hors programmes musicaux « lives »



1- Jacky Evrard, Louis Garrel / 2 - Khalil Joreige et Claire Vassé / 3- Terrasse du ciné 104 / 4- Grande salle / 5- Ciné 104 en mode festival

www.cotecourt.org

Le Théâtre de la Marionnette à Paris présente la 6^e BIENNALE INTERNATIONALE DES ARTS DE LA MARIONNETTE

En coproduction avec la Ville de Pantin

DU 3 AU 31 MAI 2011

En coréalisation avec le
Théâtre de la Cité internationale

**DU 11 AU 15 MAI
À PANTIN**

Salle Jacques-Brel

Théâtre du Fil de l'Eau

Hôtel de ville

Square Henri-Barbusse

Square Diderot



www.theatredelamarionnette.com / Tél. : 01 44 64 79 70

Illustration: MARCEL - TEL: 01 44 64 79 70

